

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

NASALISATION CYCLIQUE EN FRANÇAIS
DÉTERMINANTS POSSESSIFS ET ADJECTIFS PRÉNOMINAUX

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN LINGUISTIQUE

PAR
STÉPHANE LELIÈVRE

AOUT 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier Thomas Leu, Heather Newell et Lisa Travis qui ont été disponibles pour des rencontres et des discussions concernant ce projet de recherche. Leur aide a été précieuse dans l'écriture de ce mémoire. J'offre en particulier mes plus sincères remerciements pour l'appui et la disponibilité de ma directrice de recherche, Heather Newell, qui ont été constants et très amplement appréciés tout au long de ce projet de recherche et de l'écriture de ce mémoire qui en représente l'aboutissement. Également, je tiens à remercier l'UQAM pour les deux bourses qu'elle m'a octroyées ainsi que le Conseil de recherche en science humaines pour la bourse qui m'a été octroyée dans le cadre du groupe de recherche *Morphème Uncertainty* (CRSH-430-2015-00722).

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ	iv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE, QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES	6
1.1 Problématique	6
1.2 Questions de recherche et hypothèses	13
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE	17
2.1 Computation linguistique	17
2.2 Syntaxe	22
2.3 Phonologie	26
2.4 Phases phonosyntaxiques	30
CHAPITRE III DÉRIVATIONS PROPOSÉES	37
3.1 Introduction	37
3.2 Déterminants possessifs	38
3.2.1 Questions préliminaires	38
3.2.2 Dérivation étape par étape	42
3.2.3 Discussions : mouvements du NumP et du PossP	57
3.3 Adjectifs prénominaux	63
3.3.1 Dérivation étape par étape	63
3.3.2 Les autres analyses doivent être rejetées	73
3.3.3 Arguments indépendants de la phonologie	77
3.4 Dérivation combinée	79
3.5 Conclusion	83
CONCLUSION	85
RÉFÉRENCES	90

RÉSUMÉ

Le présent mémoire a pour objectif de faire avancer la connaissance à propos d'un problème en ce qui a trait aux interfaces en linguistique, plus particulièrement l'interface entre la syntaxe et la phonologie. Il a été observé dans la littérature que les déterminants possessifs et les adjectifs prénominaux qui se terminent par une voyelle ont un comportement phonologique différent en contexte de liaison. Dans la littérature, une explication phonologique a été apportée pour expliquer pourquoi les déterminants possessifs voient leur voyelle finale nasalisée et non pas les adjectifs prénominaux. En revanche, à ce jour, aucune explication syntaxique qui soit compatible avec cette réalité phonologique n'a été proposée. Depuis, la connaissance en linguistique a évolué et il est maintenant temps que les ponts soient bâtis entre les diverses propositions dans la littérature afin de trouver une solution complète à ce problème. Ce mémoire ira donc dans ce sens en proposant que les déterminants possessifs aient une structure complexe au sein du DP, qu'un PossP fasse l'objet d'un mouvement dans la position du spécifieur de ce DP et que cette dérivation syntaxique cyclique soit responsable du fait que la voyelle finale des déterminants possessifs se nasalise. En ce qui a trait aux adjectifs prénominaux, il sera avancé que ces derniers soient des racines syntaxiquement non complexes insérées dans la position de spécifieur d'un AP faisant partie des projections du domaine fonctionnel du nom et que cette structure syntaxique explique l'absence de nasalisation de la voyelle finale des adjectifs prénominaux. Des arguments syntaxiques et sémantiques indépendants des analyses seront également abordés en soutien à ces deux propositions.

Mots clés : Phonologie, syntaxe, nasalisation, liaison, déterminants possessifs, adjectifs prénominaux.

Keywords : Phonology, syntax, nasalisation, liaison, possessive determiners, pronominal adjectives.

INTRODUCTION

Il sera question, dans ce mémoire, d'un problème lié à l'interface entre la syntaxe et la phonologie. Il existe, en français, une particularité phonologique en ce qui concerne la computation des phonèmes nasaux en contexte de liaison. Il s'agit du problème de la différence entre les prononciations des adjectifs prénominaux et des déterminants possessifs qui se terminent par une consonne nasale en contexte de liaison. Les déterminants possessifs du français, lorsqu'ils se situent en contexte de liaison avec un mot débutant par une voyelle, se comportent différemment des adjectifs prénominaux. De fait, si la computation phonologique s'avérait un processus complètement linéaire, on prédirait un traitement phonologique identique. Ce n'est manifestement pas le cas, les données phonologiques du français contredisant cette prédiction. En effet, on s'aperçoit en (1) qu'en ce qui concerne les adjectifs prénominaux, lorsque la consonne nasale finale est en contact avec une voyelle à sa droite, cette dernière s'attache au mot suivant, provoquant ainsi une séquence sans nasalisation de la voyelle qui la précède. En revanche, les déterminants possessifs et le nom se trouvent exactement dans le même ordre linéaire que l'adjectif prénominal et le nom et, par conséquent, il serait attendu, toutes choses égales par ailleurs, que la computation phonologique soit exactement la même. Cependant, tel que démontré en (2), cette possibilité est rejetée par la langue. En effet, s'ajoutant au fait que la consonne nasale finale des déterminants possessifs s'attache au mot suivant, une nasalisation de la voyelle la précédant se produit également (Tranel (1981), Prunet (1986) et Kaye (1995)).

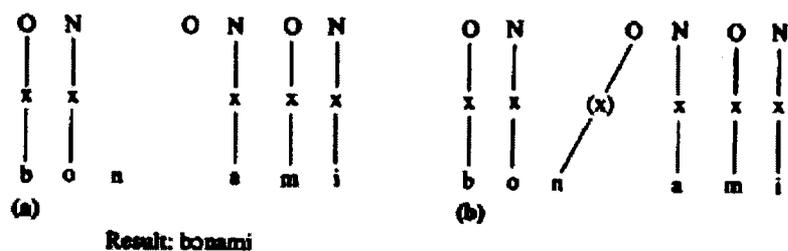
(1) Computation phonologique de l'adjectif prénominal *bon*

bon ami → [bɔ̃nami]

(2) Computation phonologique du déterminant possessif *mon*

mon ami → [mɔ̃nami]

Tel que nous le constaterons à la section 1.1, les réponses à ce problème sont partielles dans la littérature et nécessitent de plus amples recherches. Ce mémoire aura alors pour objectif de faire avancer la connaissance, en ce qui a trait à l'interface entre la phonologie et la syntaxe, en amenant une solution plus complète au problème. Je centrerai ce mémoire sur la dérivation phonologique qui a été proposée par Kaye (1995) qui fait appel à des consonnes nasales flottantes dans la représentation phonologique sous-jacente des déterminants possessifs et des adjectifs prénominaux. Il a développé l'idée que la différence entre les deux computations phonologiques se situe dans le fait que la dérivation phonologique des adjectifs prénominaux se fasse en une seule étape, mais que, à l'opposé, celle des déterminants possessifs se fasse en deux étapes. Je vais élaborer en détail cette proposition dans la section 1.1, mais j'en offre maintenant un résumé graphique au lecteur en (3) et en (4).

(3) Dérivation phonologique de *bon ami* selon Kaye (1995, p. 308)(4) Dérivation phonologique de *son ami* selon Kaye (1995, p. 307)

Pour le moment, il est important de garder à l'esprit que Kaye a proposé que la séquence *bon ami* fasse l'objet d'une unique interprétation phonologique tandis qu'en ce qui concerne la séquence *son ami*, les deux mots qui composent la séquence font plutôt l'objet de leur propre interprétation phonologique avant d'être ensuite unis pour une interprétation phonologique commune. Cependant, Kaye n'a pas précisé les raisons syntaxiques qui accompagnent sa proposition phonologique. Je me donne alors pour objectif de pousser plus loin sa proposition en accompagnant cette dernière de deux

dérivations syntaxiques qui rendront compte des computations phonologiques différentes entre *mon ami* et *bon ami* qui sont observées en français en contexte de liaison.

D'abord, au chapitre I de ce mémoire, je donnerai aux lecteurs de plus amples explications en ce qui concerne la problématique qui a été brièvement exposée dans cette introduction et j'y soumettrai mes questions de recherche ainsi que mes hypothèses qui en découlent. J'aborderai ensuite les aspects théoriques centraux à ma proposition qui seront nécessaires à la compréhension de mes analyses au chapitre II. Enfin, au chapitre III, j'offrirai des dérivations phonosyntaxiques détaillées en ce qui concerne les déterminants possessifs et les adjectifs prénominaux ainsi que des arguments supplémentaires en soutien à ces dérivations. Je proposerai, alors une dérivation en trois phases, dans le sens de Chomsky (1999, 2008), en ce qui concerne les déterminants possessifs du français. Je proposerai également des arguments phonologiques pour un mouvement d'une projection fonctionnelle du nom vers la position du spécifieur du syntagme du déterminant (ci-après « **DP** ») semblable à celui qui a été argumenté par Leu (2008, 2009, 2015) pour les déterminants de l'allemand. J'y avancerai alors qu'un syntagme de possession (« **PossP** ») fait l'objet d'un mouvement vers le spécifieur du DP. Concernant les adjectifs prénominaux, je proposerai qu'une analyse qui implique que *bon* soit un spécifieur syntaxiquement non complexe dans une projection fonctionnelle adjectivale dans le domaine fonctionnel du nom à la Cinque (2010) (ci-après « **AP** ») est en accord avec les données phonologiques du français suivant Uriagereka (1997). Je démontrerai également que les autres analyses syntaxiques, dans la littérature, ne permettent pas de rendre compte des données phonologiques du français. Je terminerai ce chapitre avec une dérivation

combinée qui comporte à la fois un déterminant possessif et un adjectif prénominal en soutien à ma proposition. Enfin, j'aborderai les implications de ma recherche dans la conclusion de ce mémoire.

CHAPITRE I

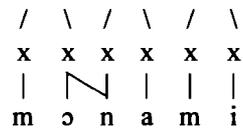
PROBLÉMATIQUE, QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES

1.1 Problématique

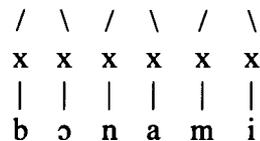
Dans cette section, j'expliquerai plus en détail la problématique qui a sommairement été présentée dans l'introduction à l'aide d'une revue du travail des auteurs qui ont tenté de la résoudre. La différence de prononciation entre *mon* et *bon* en contexte de liaison a déjà fait l'objet d'études par Tranel (1981), Prunet (1986), et Kaye (1995). Tranel en était venu à la conclusion que les analyses morphologiques et syntaxiques de l'époque ne pouvaient pas résoudre le paradoxe et que le français devait nécessairement comporter des voyelles nasales sous-jacentes dans la spécification lexicale. Cependant, Prunet (1986) et Kaye (1995) ont rejeté cette proposition et en sont venus à la conclusion que le contraste entre les deux computations phonologiques devait en fait constituer une preuve que l'interprétation phonologique se doit d'être cyclique. D'ailleurs, Prunet a amené l'argument qu'en français québécois, l'expression lexicalisée *mononcle* analogue à celle du français standard *bonhomme* ne comporte pas de nasalisation de la portion *mon* du mot, attestant ainsi que la forme sous-jacente de *mon* ne peut pas comporter une voyelle nasale. Quelques années plus tard, Paradis et Prunet (2000) ont analysé un impressionnant corpus d'emprunts lexicaux de mots français qui comportent des voyelles nasales dans plusieurs langues dans lesquelles les voyelles nasales n'existent pas et ont relevé une réparation systématique de ces voyelles nasales en deux segments : soit une voyelle et une consonne nasale. Ils en sont alors venus à la conclusion que les voyelles nasales sous-jacentes n'existent pas et qu'elles doivent donc exister via un processus phonologique dans toutes les langues. Si cette conclusion s'avère exacte, l'hypothèse de Tranel était alors effectivement inadéquate.

Prunet (1986) attribue la différence de prononciation au cœur de la problématique qui nous intéresse au fait que *bon ami* soit syntaxiquement plus simple que *mon ami*. Selon son analyse, *bon ami* est alors constitué de deux mots interprétés dans un même cycle d'interprétation syntaxique et phonologique, contrairement à *mon ami* qui constitue quant à elle une séquence de deux mots qui ne sont pas interprétés dans le même cycle. Il a alors proposé les dérivations présentées en (5) et en (6) dans le cadre théorique de la phonologie autosegmentale qui implique plusieurs niveaux indépendants de représentation phonologique, notamment le niveau squelettique et le niveau mélodique.

(5) Représentation phonologique de *mon ami* selon Prunet (1986, p. 109)¹



(6) Représentation phonologique de *bon ami* selon Prunet (1986, p. 109)¹



¹ J'ai transcrit tel quel les exemples de Prunet. Le troisième niveau, le niveau syllabique, n'est pas clairement indiqué dans ses représentations. Il est représenté par le fait que les x sont joints par des \wedge .

Dans sa représentation, les *x* représentent le niveau squelettique et les caractères le niveau mélodique. Pour le moment, il est important de garder à l'esprit que Prunet avait déjà proposé que la différence entre les deux dérivations se situe dans le fait qu'en ce qui concerne les déterminants possessifs, la voyelle nasale est à la fois attachée à la position squelettique de la voyelle qui la précède, mais aussi à une position squelettique vide au début du mot *ami*. En revanche, la situation est différente pour les adjectifs prénominaux pour lesquels la consonne nasale finale de ces derniers n'est attachée qu'à la position squelettique vide à l'initiale du mot suivant.

Cette proposition a par la suite été reprise par Kaye (1995) qui a cherché à pousser plus loin l'analyse de ce problème à l'aide d'une explication phonologique plus détaillée dont je vais maintenant présenter l'essentiel. Son analyse se situe elle aussi dans la lignée de la phonologie autosegmentale, plus particulièrement la variante de la phonologie de gouvernement classique. Tout comme Prunet, l'analyse de Kaye représente les consonnes de liaison comme flottantes sur le niveau mélodique, donc non attachées au niveau squelettique dans la représentation lexicale. On peut mentionner plusieurs auteurs ayant des analyses analogues tels que Davis (2000), Encrevé (1988), De Jong (1990, 1994), Scullen (1994) et Tranel (1981, 1992, 1995, 1996) en ce qui a trait aux consonnes de liaison.

Je vais maintenant relater l'analyse de Kaye (1995, pp. 306- 308) afin d'expliquer le statut de la connaissance jusqu'à ce jour en ce qui concerne l'analyse de la computation phonologique des phonèmes nasaux en contexte de liaison des déterminants possessifs et des adjectifs prénominaux. Tel qu'illustré en (7), selon cette analyse, la structure phonologique est constituée de trois niveaux segmentaux. Les positions *x*

correspondent aux positions squelettiques auxquelles peuvent ou non s'attacher des segments mélodiques. Les positions Onset (O) et Nucleus (N) (attaque et noyau en français) correspondent à un niveau segmental supérieur et universel de la syllabe qui est composé d'une attaque et d'un noyau. La consonne nasale finale a donc un contenu mélodique, mais n'est pas attachée à une position squelettique et est alors considérée comme étant flottante. La structure phonologique de *bon* et de *son* est alors la suivante et il est ici supposé que cette représentation phonologique sous-jacente soit la même pour toutes les voyelles nasales du français.

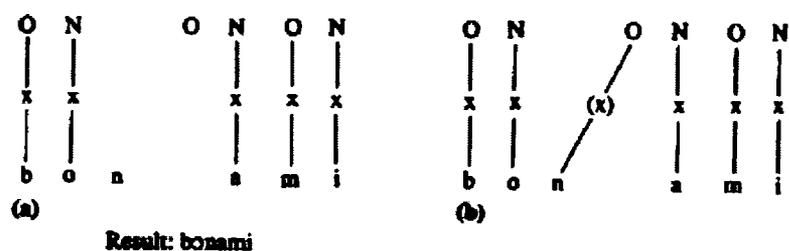
- (7) Représentation phonologique sous-jacente de *son* et *bon* impliquant des consonnes nasales flottantes selon Kaye (1995, p. 306)



Voyons maintenant comment la liaison de ces consonnes nasales flottantes se comporte dans le contexte de l'adjectif prénominal. À l'inverse de *bon* qui comporte une consonne nasale flottante, le mot *ami* est dans la situation inverse, c'est-à-dire qu'il comporte une position squelettique vide, au début du mot, qui n'est associée à aucun segment mélodique. Étant donné que, pour la phonologie de gouvernement classique, les voyelles constituent des noyaux et que chaque syllabe doit débiter par une attaque, une voyelle initiale doit alors être un noyau auquel une attaque vide est associée. Il doit donc y avoir une attaque vide à l'initiale du mot *ami* pour rendre compte de ce fait.

Lorsque les deux mots se trouvent en contact, ceci permet alors à la consonne nasale flottante de *bon* de s'attacher à la position squelettique vide du mot *ami* qui la suit, ce qui produit la dérivation phonologique observée en français [bɔnami] sans aucune nasalisation de la voyelle précédente. Cette dérivation est représentée en (8).

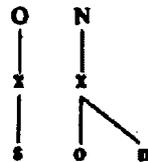
(8) Computation phonologique de *bon ami* selon Kaye (1995, p. 308)



Cependant, contrairement à ce qui a été décrit concernant la représentation phonologique en (8), la dérivation phonologique de *son ami* s'avère plutôt le résultat de deux étapes, donc de deux cycles d'interprétation phonologique. Comme nous le verrons, cette cyclicité dans la dérivation phonologique est responsable de la nasalisation de la voyelle *o* de *son*. L'illustration en (9) explique la première étape de la dérivation, soit celle au cours de laquelle la nasalisation de la voyelle *o* se produit. Lors de cette première étape, *son* est donc interprété seul. La consonne nasale flottante s'attache ensuite à la position squelettique de la voyelle *o*, car elle n'a pas pu se syllabifier en s'attachant à une position squelettique vide dans sa propre représentation phonologique sous-jacente ou dans celle d'un mot avoisinant tel qu'il en était le cas

pour la dérivation exemplifiée en (8). On obtient alors une première computation phonologique [s̃] dans un premier cycle d'interprétation phonologique avant la liaison.

(9) Première computation phonologique de *son* selon Kaye (1995, p. 307)



La deuxième étape exemplifiée en (10) consiste en un deuxième cycle d'interprétation phonologique lors duquel la position squelettique vide de *ami* vient se voir comblée par la consonne nasale finale de *son*. Cette dernière peut donc maintenant trouver refuge dans deux positions squelettiques différentes en même temps et, étant donné que la nasalisation a déjà eu cours lors du cycle d'interprétation phonologique précédent, la voyelle reste nasalisée. Kaye explique le fait que la voyelle nasale reste nasalisée parce qu'il qualifie de cyclicité stricte. Cette notion implique que, lors d'un deuxième cycle d'interprétation phonologique, les computations phonologiques qui ont été produites dans les cycles précédents ne sont pas annulées et refaites. Elles restent donc présentes tout au long de la dérivation. Le résultat de la dérivation phonologique est donc [s̃nami] avec une voyelle nasale et une liaison.

1.2 Questions de recherche et hypothèses

À la lumière de la problématique qui a été exposée à la section 1.1, mes questions de recherche sont les suivantes :

(11) Questions de recherche

- (a) Quelle dérivation syntaxique cyclique peut être compatible avec l'analyse phonologique proposée par Kaye (1995) en ce qui concerne les déterminants possessifs du français?
- (b) Quelle dérivation syntaxique cyclique peut être compatible avec l'analyse phonologique proposée par Kaye (1995) en ce qui concerne les adjectifs prénominaux du français?

Mes hypothèses par rapport à ces deux questions de recherche sont les suivantes :

(12) Hypothèses

- (a) Un DP contenant un PossP ayant fait l'objet d'un mouvement en son spécifieur dérivé en au moins trois phases est nécessaire afin de rendre compte du fait qu'un processus de nasalisation est à l'œuvre en ce qui concerne les déterminants possessifs en contexte de liaison en français.
- (b) L'adjectif prénominal doit être une racine simple insérée dans une position de spécifieur d'une projection AP dans le domaine fonctionnel du nom afin

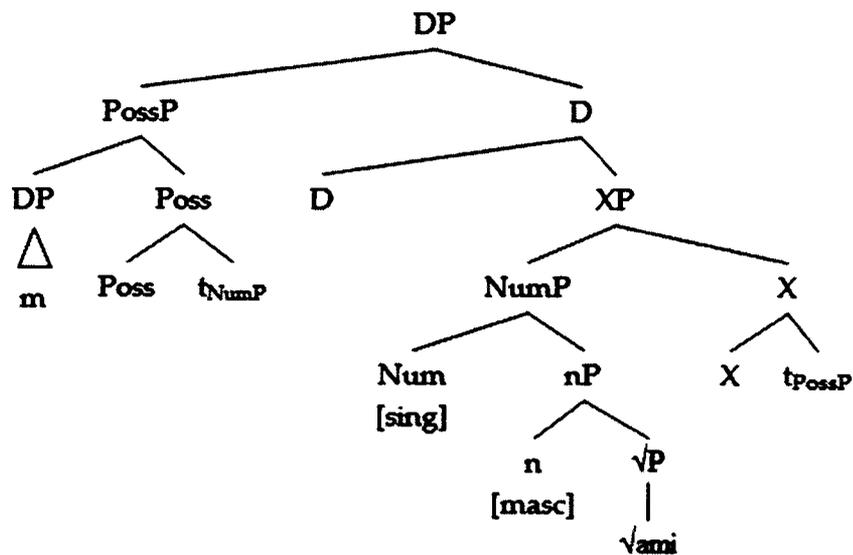
d'expliquer le fait qu'il n'y a pas de nasalisation de sa voyelle finale en contexte de liaison.

- (c) Des arguments indépendants de la phonologie, notamment en syntaxe et en sémantique soutiennent les deux hypothèses précédentes.

Je présenterai alors des structures syntaxiques et phonologiques en ce qui concerne les déterminants possessifs et les adjectifs prénominaux au chapitre III. Ma méthodologie consistera à élaborer des dérivations syntaxiques et phonologiques compatibles avec un mécanisme d'interprétation phonologique cyclique qui sont présentes dans la littérature afin de confirmer les hypothèses mentionnées ci-dessus ou, le cas échéant, de les infirmer. Des modifications pourraient également être faites à ces propositions afin de les rendre plus compatibles avec les données phonologiques et l'analyse de Kaye qui a été décrite à la section 1.1. Avant de commencer l'exploration du cadre théorique de ce mémoire, j'offre maintenant au lecteur un avant-gout des dérivations syntaxiques et phonologiques que je proposerai au chapitre III.

Je présente ici en (13) mon analyse de la syntaxe des déterminants possessifs du français qui comporte un mouvement d'un PossP vers la position de spécifieur du DP. Cette dérivation est composée de trois phases phonosyntaxiques, soit celles correspondant au syntagme nominal (ci-après « **nP** ») et à son domaine fonctionnel, au PossP et à son domaine fonctionnel et au syntagme du DP. La dérivation phonologique en (14) y est associée.

(13) Proposition : dérivation syntaxique de *mon ami*

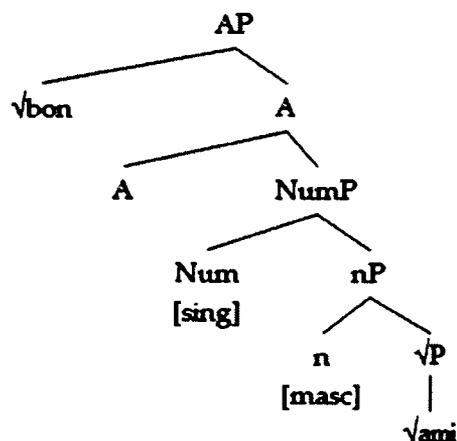


(14) Proposition : computation phonologique de *mon ami* : [mõnami]



Je présente également en (15) mon analyse de la syntaxe des adjectifs prénominaux du français qui implique l'insertion d'une racine simple dans la position du spécifieur d'un modificateur adjectival du nP. La projection AP se situant dans le domaine fonctionnel du nom, la dérivation phonosyntaxique se fait alors en un seul cycle. La dérivation phonologique en (16) y est associée.

(15) Proposition : dérivation syntaxique de *bon ami*



(16) Proposition : dérivation phonologique de *bon ami* : [bɔnami]

C	V	C	V	C	V
b	ɔ	n	a	m	i

J'ai donc présenté mes questions de recherche et mes hypothèses par rapport à la problématique qui a été décrit en détail dans ce chapitre I. Je vais maintenant exposer, dans le prochain chapitre, le cadre théorique nécessaire à la compréhension des analyses que je proposerai ensuite au chapitre III afin de répondre à ces questions de recherche.

CHAPITRE II

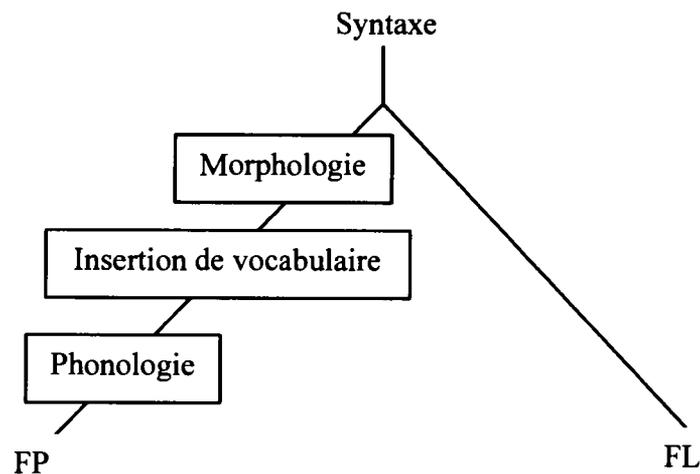
CADRE THÉORIQUE

Dans ce chapitre, j'aborderai les concepts théoriques essentiels à la compréhension de ma proposition. Je ferai un survol des cadres théoriques en ce qui concerne la computation linguistique, la syntaxe, la phonologie et la théorie des phases.

2.1 Computation linguistique

Je commencerai cette section par la description de mes suppositions de base quant au fonctionnement de la computation linguistique. J'adopte le modèle de computation linguistique modulaire classique en Y. Ce modèle illustré en (17) est composé de trois branches, soit la syntaxe, la forme phonétique (ci-après « **FP** ») et la forme logique.

(17) Modèle modulaire de computation linguistique



Ma recherche concerne l'interface entre les modules de la syntaxe et le module FP. Il convient donc de faire une description de cette interaction. Plus particulièrement, le module FP est composé de trois processus de traduction de l'information syntaxique vers la forme phonétique finale, soit la morphologie, l'insertion des items de vocabulaire et enfin la computation phonologique. Ces processus seront centraux à ma proposition et il convient alors d'en faire un bref survol. Mon approche sera non lexicaliste et très proche de celle de la morphologie distribuée (Halle et Marantz (1993, 1994); Marantz (1997); Harley et Noyer (1999) et Embick et Halle (2005)) dans le sens que je vais considérer que la syntaxe agence et manipule un ensemble de traits syntaxiques et donc de très petites unités. Ces petites unités sont composées de traits syntaxiques qui sont agencés par la syntaxe et ensuite envoyés à la branche FP. Ils font par la suite l'objet de la majorité des insertions des items de vocabulaire. Le rôle de la morphologie, selon cette approche, consiste alors en un minimum d'opérations postsyntaxiques, notamment les opérations d'addition de morphèmes dissociés, de fusion, de fission et d'appauvrissement. Je ne ferai pas la description de toutes ces opérations, car elles ne sont pas toutes pertinentes à ma proposition, mais gardons à l'idée pour le moment que l'opération d'insertion de morphèmes dissociés sera centrale à ma proposition et que je suppose qu'elle est produite par le module morphologique au sein de la branche FP. À la toute fin, le module phonologique soumet les items de vocabulaire à un certain nombre de règles de computation phonologique propres à la langue.

Mon approche diffère cependant quelque peu de la morphologie distribuée standard en ce qui concerne la linéarisation des items de vocabulaire. En effet, selon la morphologie distribuée standard, l'entièreté de la linéarisation est normalement faite dans la branche

FP. En revanche, mon approche quant à la linéarisation des constituants syntaxique sera plutôt kaynienne avec la supposition que la syntaxe est responsable de la linéarisation des composants syntaxiques (Kayne, 1994). Maintenant que le fonctionnement général de la grammaire a été établi, je vais revoir les concepts théoriques clés à ma proposition en ce qui concerne la syntaxe, la phonologie et de l'interface entre la syntaxe et la phonologie.

Le fonctionnement de cette grammaire est constitué de cinq étapes en ce qui concerne l'interface entre le module syntaxique et le module FP. Ce modèle s'avère également cyclique dans le sens de Chomsky (1999, 2008) et de Kaye (1995). Je suppose donc que le fonctionnement de la grammaire est divisé en phases d'interprétation syntaxiques et phonologiques. Ces cinq étapes s'appliquent alors à chacune des phases qui composent la dérivation de manière cyclique. La première étape de la computation est la génération de la syntaxe. C'est lors de cette étape que des traits syntaxiques sont agencés par l'opération de *merge* externe (premier *merge*) au sens de Chomsky (1995) de manière binaire et hiérarchique en des structures arborescentes structurées. Ensuite, c'est également au sein de la syntaxe que des opérations de *merge* interne (second *merge*) peuvent se produire, notamment pour vérifier des traits ininterprétables dans des constituants syntaxiques. Cette opération qui consiste à faire un second *merge* avec un élément ayant déjà été introduit dans la syntaxe vers une nouvelle position syntaxique dans la structure arborescente a traditionnellement été appelée « mouvement » et ce terme sera utilisé dans ce mémoire. L'élément déplacé laisse une copie dans la structure arborescente, traditionnellement appelée « trace », et ce terme sera également utilisé dans ce mémoire. Je suppose que la linéarisation des têtes syntaxiques se fait dans la syntaxe et que, lorsque la syntaxe envoie son information à

la branche FP, l'ordre linéaire des constituants syntaxiques est conservé dans le sens de Kayne (1994). Cet envoi des informations syntaxiques à la branche PF constitue alors la seconde étape de la computation grammaticale.

La troisième étape est constituée des opérations effectuées par le module morphologique. Les dérivations que je proposerai au chapitre III comportent des morphèmes d'accord de genre et de nombre sur les déterminants possessifs et les adjectifs. Je suivrai la tradition de la morphologie distribuée, notamment Halle et Marantz (1993), Embick et Noyer (1999) Embick et Noyer (2007), et supposer que l'insertion et la linéarisation des morphèmes d'accord est effectuée par le module morphologique dans la branche FP. Je traiterai donc ces morphèmes comme des morphèmes dissociés qui font l'objet d'une insertion et d'une linéarisation postsyntaxique. Ces auteurs ont argumenté que, si ces morphèmes d'accord devaient être insérés et linéarisés par la syntaxe, aucun contreexemple au principe miroir (Baker, 1985) ne devrait être possible, en ce qui concerne notamment les morphèmes casuels et d'accord, ce qui n'est pas le cas dans les langues du monde. Également, Bobaljik (2008) considère que les morphèmes d'accords ne peuvent qu'être insérés postsyntaxiquement étant donné que l'attribution des cas grammaticaux se fait par le module morphologique et que, fréquemment, dans les langues casuelles, l'accord dépend du cas, au sein de morphèmes portemanteaux. Pour ces raisons, je vais suivre la position que les morphèmes d'accords sont dissociés et font l'objet d'une opération d'insertion postsyntaxique par le module morphologique. Je suppose également qu'il est nécessaire qu'une tête c-commande des constituants syntaxiques afin que l'accord puisse être possible dans le sens de l'opération *Agree* de Chomsky (2000).

La quatrième étape consiste en l'insertion des items de vocabulaire. Cette insertion s'applique autant aux morphèmes qui ont été importés de la syntaxe qu'aux morphèmes dissociés qui ont été insérés par le module morphologique. L'insertion des items de vocabulaire est donc à la fois postsyntaxique et postmorphologique. Ces items de vocabulaire correspondent à des représentations phonologiques sous-jacentes dont je ferai la description de la structure à la section 2.3. Finalement, la cinquième et dernière étape consiste en la computation phonologique des représentations phonologiques sous-jacentes correspondant aux items de vocabulaire qui sont soumises à certaines règles propres à la langue. Les computations phonologiques pertinentes à ma proposition seront également explicitées au 2.3. Pour résumer le tout, les étapes de la computation linguistique qui seront utilisées dans ce mémoire sont les suivantes :

1. la construction de l'arbre syntaxique par le module syntaxique;
2. l'envoi de la syntaxe au module PF;
3. l'insertion des morphèmes dissociés;
4. l'insertion des items de vocabulaire; et
5. la computation phonologique.

Ce sont ces cinq étapes de computation linguistique qui seront supposées pour chaque phase des dérivations que je proposerai. Nous reviendrons sur les notions concernant la phase au 2.4. Maintenant que les concepts théoriques clés qui seront utilisés dans ma proposition, en ce qui a trait à la computation linguistique, ont été établis, nous pouvons maintenant établir ceux qui concernent la syntaxe.

2.2 Syntaxe

En ce qui concerne la syntaxe, ma proposition supposera que les constructions syntaxiques sont binaires (Kayne, 1984) et conformes à la théorie de l'antisymétrie développée par Kayne (1994) et l'*Extension Condition* de Chomsky (1995). Par conséquent, les mouvements syntaxiques seront exclusivement vers la gauche. Je plaiderai également en faveur du *remnant movement* ((Den Besten et Webelhuth, 1990; Kayne, 1998; Koopman et Szabolcsi, 2000)), un type de mouvement d'un constituant syntaxique ayant fait l'objet d'une extraction et contenant une trace, qui s'avère essentiel à ma proposition. Tout au long de ce mémoire, j'utiliserai cependant le terme mouvement pour désigner toutes les opérations de mouvement incluant le *remnant movement*. Les dérivations que je proposerai seront construites dans la tradition des structures complexes et cartographiées (Pollock (1989); Rizzi (1997) et Cinque (1999)).

Je vais maintenant présenter les constituants syntaxiques qui seront centraux aux dérivations que je proposerai au chapitre III. Je suppose dans un premier temps que les phrases nominales sont chapeautées par un DP (Abney, 1987). Je vais donc présenter les constituants syntaxiques pertinents à ma recherche qui sont contenus dans le DP en commençant du bas vers le haut. En ce qui concerne la structure syntaxique du nom, je suivrai la proposition de la morphologie distribuée quant à la structure syntaxique des substantifs qui implique un syntagme de racine contenant une tête $\sqrt{\quad}$ constituée d'une racine lexicale (ci-après « $\sqrt{\mathbf{P}}$ »). Je vais donc traiter le substantif comme un $\sqrt{\mathbf{P}}$ dominé par un nP de catégorisation nominale. Je suppose ici que la tête *n* contient également

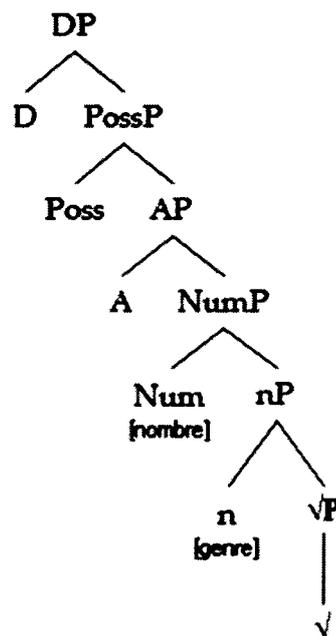
les traits de genre du nom. L'existence des nœuds terminaux racine est essentielle à ma proposition, car j'y avancerai que les adjectifs prénominaux du français sont des racines simples dans la position de spécifieur d'un AP.

J'ai déjà expliqué à la section 2.1 que je considérerais que les morphèmes d'accords sont des morphèmes dissociés dans ce mémoire. Cependant, les têtes qui reçoivent des morphèmes d'accord se doivent de c-commander des constituants syntaxiques qui contiennent des traits qui entrent en relation d'accord avec ceux des têtes. Pour cette raison, une projection fonctionnelle de nombre (ci-après « **NumP** ») qui domine le nP sera supposée étant donné que les pronoms possessifs et les adjectifs prénominaux s'accordent en nombre avec le nom.

De plus, je situe également une autre projection fonctionnelle de modification adjectivale AP dans le domaine fonctionnel du nom qui contient l'adjectif prénominal du français. Étant donné l'accord de genre et de nombre entre l'adjectif et le nom en français, je suppose que cette projection AP doit dominer le NumP et le nP. Nous reviendrons en détail aux sections 3.3 et 3.4 sur les raisons pour lesquelles je situe cette projection AP dans le domaine fonctionnel du nom. Pour le moment, considérons simplement le fait que préconise cette option parce que, quand un constituant syntaxique attire le nom et son domaine fonctionnel en son spécifieur, l'adjectif prénominal, en français, suit le nom lors du mouvement. Ma proposition impliquera donc que les nœuds nP, NumP et AP font tous parti du domaine fonctionnel du nom et sont alors situés à l'intérieur de la même phase phonosyntaxique que le nP.

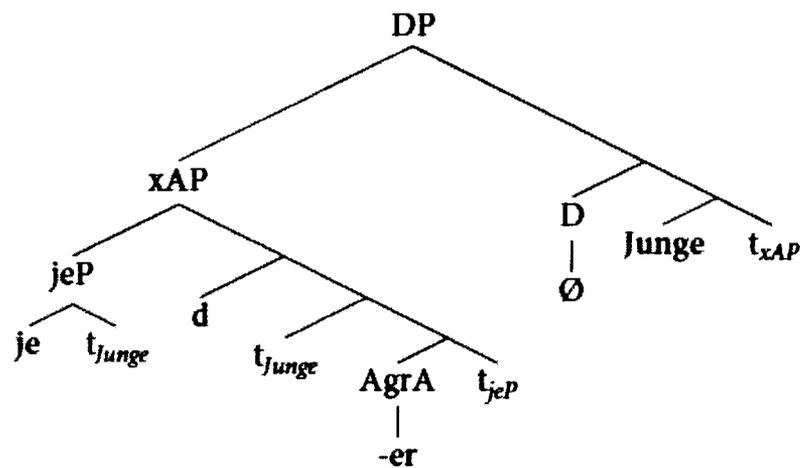
Enfin, je suppose la présence d'un PossP qui domine le domaine fonctionnel du nom. Ce PossP constitué d'une tête possessive entre également dans une relation d'accord en genre et en nombre avec le nom. Il doit donc se situer dans une relation de dominance avec le domaine fonctionnel du nom afin que cette relation d'accord soit possible. Je supposerai que c'est au sein de ce PossP que se situe la relation de prédication entre le possesseur et le possédé. Je proposerai que ce PossP constitue une phase phonosyntaxique. Ensuite, l'addition du DP qui chapeaute la structure constitue la dernière phase phonosyntaxique de la dérivation. Les projections contenues dans le DP et qui seront pertinentes dans ce mémoire sont donc représentées et ordonnées graphiquement en (18).

(18) Projections contenues dans le DP



En ce qui concerne les déterminants, je suivrai Leu (2008, 2009, 2015) dans sa proposition que ces derniers soient des constituants syntaxiques dérivationnels et complexes au sein du DP. Il argumente que certains déterminants de l'allemand sont en fait des projections adjectivales étendues (xAP) qui ont fait l'objet d'un mouvement en position de spécifieur du DP. J'offre ici au lecteur sa dérivation du déterminant *jeder* (chaque) en (19).

(19) Syntaxe du déterminant *Jeder* (chaque) de l'allemand (Leu, 2009, p. 155)



Sa proposition implique que le nom (Junge en (19)) sort du xAP par mouvements cycliques jusque dans une projection fonctionnelle plus haute dans la hiérarchie des projections fonctionnelles. Enfin, le xAP fait l'objet d'un mouvement jusque dans la position du spécifieur du DP. La dérivation que je proposerai au chapitre III, pour les déterminants possessifs, aura des points en commun avec la proposition de Leu pour

les déterminants de l'allemand, notamment le fait que le domaine fonctionnel du nom doit sortir d'une de ses projections fonctionnelles avant que cette dernière ne fasse l'objet d'un mouvement vers la position de spécifieur du DP. Maintenant que les concepts théoriques clés qui seront utilisés dans ma proposition concernant la syntaxe ont été établis, je vais préciser le cadre théorique phonologique de ma proposition.

2.3 Phonologie

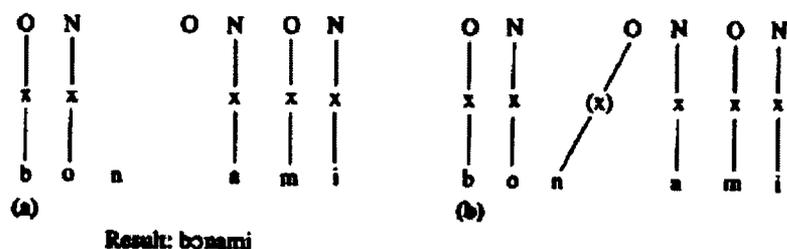
Le cadre théorique que j'utiliserai pour ma proposition, en ce qui concerne la phonologie, sera celui de la phonologie CVCV (Scheer (2004, 2011, 2015); Lowenstamm (1996)). Cette théorie s'avère une évolution de la théorie de la phonologie de gouvernement (Kaye (1990, 1995, 2000); Kaye et Lowenstamm (1984); Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (1985); Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (1990); Charette (1990, 1991); Harris (1990)). Avant d'entrer dans les détails concernant les aspects de la phonologie CVCV que j'utiliserai dans ma proposition, il convient d'abord de revenir sur les représentations phonologiques de Kaye (1995) auxquelles le lecteur a été introduit au chapitre I et sur leurs caractéristiques théoriques. Je rappelle donc ici en (20) la structure phonologique structurée en trois niveaux de Kaye (1995).

- (20) Représentations phonologiques sous-jacentes de *son* et *bon* impliquant des consonnes nasales flottantes selon Kaye (1995, p. 306)

(a) <u>son</u>	O	N	(b) <u>bon</u>	O	N	
	x	x		x	x	
	s	o	n	b	o	n

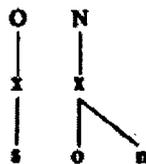
Tel que nous l'avons brièvement constaté au chapitre I, les positions *x* correspondent aux positions squelettiques auxquelles peuvent ou non être attachés des segments mélodiques. Les positions Onset (O) et Nucleus (N) (attaque et noyau en français) correspondent à un niveau supérieur universel de la syllabe qui est composé d'une attaque et d'un noyau. Les segments mélodiques nasaux peuvent être flottants et ne pas trouver d'ancrage dans une position squelettique dans la représentation phonologique sous-jacente et, à l'inverse, des positions squelettiques vides auxquelles aucun segment mélodique n'est associé peuvent également exister (Prunet, 1986). Ceci nous amène alors à l'opération de liage qui permet à un segment mélodique flottant de trouver un ancrage dans une position squelettique vide à un moment ou un autre de la dérivation phonologique. Cette opération est rappelée en (21). On observe que le segment mélodique flottant *n* trouve un point d'ancrage dans la position squelettique vide du mot suivant *ami*.

(21) Opération de liaison selon Kaye (1995, p. 308)



Cette opération de liage est donc responsable du phénomène de liaison en français selon la théorie de la phonologie du gouvernement classique et de la phonologie CVCV qui l'a succédé (entre autres) et c'est la position que j'adopterai dans ma proposition pour rendre compte de ce phénomène. Maintenant, il convient d'aborder un autre type de liage. Dans le cas où un segment mélodique nasal flottant ne pourrait pas trouver un point d'ancrage dans une position squelettique vide, ce dernier peut parasiter la position squelettique d'un segment mélodique vocalique avoisinant (Kaye (1995); Prunet (1986)). Cette opération de liage est responsable de la computation phonologique de nasalisation des voyelles. Je rappelle graphiquement cette représentation en (22). On peut observer que le segment mélodique flottant *n* parasite la position squelettique de la voyelle précédente.

(22) Nasalisation vocalique selon Kaye (1995, p. 307)



Maintenant, tel qu'il a précédemment été établi, rappelons-nous que la phonologie CVCV s'avère une évolution de la théorie de la phonologie de gouvernement classique. Elle consiste en des simplifications de l'appareillage théorique, notamment en ce qui concerne la structure phonologique ((Scheer, 2004, 2015) et (Lowenstamm, 1996)), et une clarification de ses mécanismes (Scheer (2004, 2015)). Les mécanismes qui font l'objet d'une clarification par Scheer ne sont pas impliqués dans les dérivations qui composeront ma proposition. Je ne vais alors pas en dire davantage sur ce sujet. De fait, le mécanisme de liage et déliage reste intact dans l'évolution de la phonologie de gouvernement vers la phonologie CVCV. En revanche, la simplification de l'appareillage théorique en ce qui concerne la structure des représentations phonologiques sous-jacentes est importante. La phonologie CVCV fait passer le nombre de niveaux de trois à deux. Le niveau segmental mélodique reste intact, mais les niveaux des positions squelettiques et des syllabes sont « fusionnés ». Tel qu'on peut le constater à l'exemple en (23) où je traduis l'analyse de Kaye en CVCV en ce qui concerne *bon* et *mon*, il ne reste qu'un seul niveau au-dessus du niveau mélodique qui correspond à des positions C (consonne) et V (voyelle).

(23) Représentation phonologique sous-jacente de *bon* et *ami* en phonologie CVCV

(a) bon

C	V	
b	ɔ	n

(b) ami

C	V	C	V
a	m	i	

La phonologie CVCV suppose que la suite CV est universelle pour toutes les langues et que, par conséquent, le niveau squelettique ne peut être constitué que de suites de position squelettiques C et V (consonnes et voyelles), qui peuvent être mélodiquement vides ou remplies. J'utiliserai des représentations phonologiques sous-jacentes CVCV lors de ma proposition. Maintenant que les concepts théoriques clés qui seront présents dans ma proposition ont été établis en ce qui concerne la phonologie, nous pouvons poursuivre et faire un survol des concepts théoriques quant aux phases phonosyntaxiques qui seront également au cœur de ma proposition.

2.4 Phases phonosyntaxiques

Je commencerai cette section par une revue de la littérature concernant la phase syntaxique et les mécanismes d'interprétation phonologique cycliques qui sont

associés. Il convient, dans un premier temps, d'établir la notion de phase syntaxique qui sera utilisée dans les dérivations que je proposerai au chapitre III. La phase syntaxique a été décrite par Chomsky (1999, 2008) comme étant structurellement composée d'un item lexical et de toutes ses projections fonctionnelles, l'item lexical se situant dans le bas de la structure et les projections fonctionnelles au-dessus. Les projections fonctionnelles seraient donc des têtes syntaxiques fonctionnelles ordonnées de manière hiérarchique. Il introduit également la notion de tête de phase, cette dernière se définissant comme la tête syntaxique fonctionnelle qui est la plus élevée hiérarchiquement et à la limite gauche de la structure syntaxique arborescente dans une phase. En ce qui concerne les cycles d'interprétation phonologique, Chomsky a théorisé un mécanisme d'interprétation phonologique selon lequel l'insertion de la tête d'une phase provoque l'interprétation phonologique de son complément. Ce mécanisme est largement utilisé dans la littérature à l'heure actuelle. Il implique qu'une dérivation phonosyntaxique est composée de plusieurs phases ordonnées et que les dérivations sont donc cycliques.

Par contre, des travaux récents (Svenonius (2004), Newell (2008) et Newell et Piggott (2014)) tendent à contredire l'hypothèse selon laquelle l'insertion d'une tête de phase provoque l'interprétation phonosyntaxique de son complément et penchent plutôt vers des analyses pour lesquelles ce serait les phases syntaxiques entières qui seraient envoyées au module d'interprétation phonologique et non pas le complément de la tête de phase. Ce système pour lequel la tête de phase est interprétée avec son complément est également compatible avec le système élaboré par Uriagereka (1997) qui implique que les spécifieurs et les adjoints syntaxiquement complexes doivent être entièrement interprétés avant leur insertion dans la structure syntaxique. Chomsky a également posé

la question à savoir si l'interprétation phonologique d'une phase doit être suspendue jusqu'à l'incorporation de la tête de phase de la phase syntaxique suivante. Cette proposition a ensuite été plus amplement explorée et proposée par Embick (2010) et Bošković (2016). Cette description du mécanisme d'interprétation ne fait cependant pas l'unanimité parmi les auteurs mentionnés ci-dessus.

La discussion reste donc ouverte dans la littérature à ce sujet et, par conséquent, pour le moment, je ne vais pas prendre position. Je vais donc m'en tenir à utiliser la définition de la phase syntaxique décrite ci-dessus dans un modèle pour lequel l'entière d'une phase est envoyée au module FP pour interprétation. Par exemple, dans le cas du nP, une phase est déclenchée lorsque la tête *n* est introduite dans la syntaxe ainsi que toutes les projections qui composent son domaine fonctionnel. Ainsi, selon la structure syntaxique du DP qui a été supposée au 2.2 l'addition d'une projection fonctionnelle NumP ou AP (ou les deux) à nP déclenche l'interprétation de la phase. Les phases qui seront importantes et supposées dans ce mémoire seront celles qui correspondent à nP, PossP et DP et à leurs domaines fonctionnels respectifs. Je les nommerai par l'étiquette qui correspond à la dernière projection fonctionnelle de leurs domaines fonctionnels respectifs qui est insérée dans la syntaxe lors de mes propositions dans ce mémoire. Par exemple, dans le cas où une phase aurait comme tête de phase un nP, si le domaine fonctionnel de ce nP a comme dernière projection fonctionnelle un NumP, j'appellerai cette phase NumP. Si cette phase nP a pour dernière projection fonctionnelle un AP, j'appellerai alors cette phase AP.

Kaye (1995) a observé que la computation phonologique semblait cyclique. Il en est donc venu à la conclusion que certaines chaînes linéaires de computation phonologique

pouvaient être le fruit d'une morphologie analytique ou non analytique. Il entendait par là que la morphologie non analytique impliquerait une computation phonologique non cyclique d'une séquence morphologique en un seul cycle. En ce qui concerne la morphologie analytique, cette dernière se caractériserait par la computation phonologique en deux cycles successifs d'une séquence morphologique. On peut citer le problème au centre de ce mémoire, soit la séquence syntaxique *mon ami* qui fait l'objet de deux cycles d'interprétation phonologiques comme un exemple de morphologie analytique, et la séquence syntaxique *bon ami* comme un exemple de morphologie non analytique interprétée phonologiquement dans un seul cycle. Avec sa notion de cyclicité stricte, il a également observé que la computation phonologique semble persister de phase en phase. Alors, cette dernière ne semble pas pouvoir être refaite si un mot est phonologiquement impliqué dans plus d'une phase. En d'autres termes, lorsqu'un constituant syntaxique est phonologiquement interprété dans plusieurs cycles consécutifs, la phonologie ne recommence pas à zéro, mais semble plutôt réutiliser la computation phonologique qui a déjà été faite lors de la première phase.

Une notion analogue à celle de la cyclicité stricte a par la suite été discutée dans la littérature dans le domaine syntaxique. La *Phase Impenetrability Condition* (ci-après la « **PIC** ») été introduite par Chomsky (1999, 2008) à la suite de ses travaux sur la cyclicité dans la syntaxe. Cette condition, implique que les constituants syntaxiques qui ont déjà fait l'objet d'une première interprétation phonosyntaxique sont figés et que l'information syntaxique et phonologique qu'ils contiennent n'est plus accessible lors de futures phases de la dérivation. Cette idée va également dans le même sens que le concept de « composants lexicaux figés » (de *Frozen Lexical Compounds*, ma

traduction) (Uriagereka, 1997) qui implique que les composants syntaxiques qui auraient fait l'objet d'une interprétation phonosyntaxique seraient maintenant monomorphémiques pour le reste de la dérivation dans le sens qu'elles ne seraient plus syntaxiquement accessibles ou séparables (Embick, 2014) et phonologiquement indisponibles pour des computations lors de cycles postérieurs. Chomsky argumente dans ce sens en soutenant l'idée que la PIC donne tout son sens aux phases étant donné que ces dernières ne comporteraient aucun avantage si l'information syntaxique et phonologique des phases précédentes ne pouvait pas être oubliée lors des phases postérieures. Selon lui, la PIC a pour but de simplifier le travail de la computation des modules linguistiques.

Cependant, cette idée de PIC ne semble pas fondée, car des preuves empiriques en violation de ce dernier s'avèrent présentes dans la littérature. Notamment, Newell (2017) argumente contre la PIC pour plusieurs raisons dont nous allons faire un bref survol. Une série d'auteurs, dont Newell (2008), ont plaidé en faveur de l'adjonction tardive, une opération postsyntaxique et donc non cyclique. Cette opération d'adjonction tardive peut se faire sur des domaines qui ont déjà fait l'objet d'une interprétation phonosyntaxique et constitue par conséquent une violation de la PIC. Bošković (2007) argumente également en défaveur de la PIC. Il démontre que la PIC n'est qu'une impression qui est causée par le fait que les constituants syntaxiques pour lesquels tous les traits ont été vérifiés ne sont pas sujets au mouvement et que ceci cause une apparence d'opacité. Sa théorie implique que le mouvement des constituants syntaxiques est causé par le fait que des traits ininterprétables ont besoin d'être vérifiés. Par conséquent, un constituant syntaxique qui comporte des traits ininterprétables se doit de bouger pour aller c-commander un élément qui comporte les traits à valider.

Ceci cause alors le mouvement à la limite gauche de la phase de ces constituants contenant des traits ininterprétables. Selon cette analyse, la PIC se trouve alors à être un épiphénomène. Dobler et al. (2009) ont également démontré que des opérations de mouvement de tête postsyntaxiques existent en malgache, ce qui constitue également une violation de la PIC étant donné qu'une tête à l'intérieur d'un constituant ayant déjà fait l'objet d'une phase phonosyntaxique fait l'objet d'un mouvement. Ces arguments sont alors en soutien au fait que l'information syntaxique et phonologique doit rester accessible aux phases futures de la dérivation ou même à des opérations postcycliques. Par conséquent, considérant les données contenues dans Bošković (2007), Newell (2008, 2017) et Dobler et al. (2009) je vais moi aussi considérer la PIC comme un épiphénomène. Nous verrons également que la dérivation que je proposerai pour les déterminants possessifs au chapitre III constitue une violation de la PIC et que je considère que les données phonologiques du français forment alors également une preuve empirique contre son existence.

Finalement, un dernier concept théorique concernant les phases phonosyntaxiques s'avère central à ma proposition, soit celui de la persistance phonologique. Nous avons précédemment vu que la proposition de Kaye (1995), en ce qui a trait à *son ami*, implique deux computations phonologiques successives dans laquelle *son* est présent. En effet, sa proposition implique une première computation phonologique au sein de laquelle la voyelle *o* se voit nasalisée par la consonne nasale flottante, et une seconde au sein de laquelle la liaison avec cette consonne flottante se produit. Sa proposition est explicite sur le fait que la voyelle qui a été nasalisée dans le cycle précédent n'est pas perdue. Ceci implique que la computation phonologique de la phase précédente n'est pas recommencée à zéro lors d'une computation phonologique lors des cycles

successifs. Kaye avait catégorisé ce phénomène de cyclicité stricte. Ce phénomène a également été observé par Newell (2008), Newell et Piggott (2014) et codifié par Dobler et al. (2009) de la manière suivante :

« In the computation of phonology, there is a tendency to retain the phonological form that has been previously mapped to each individual phase constituent during later computation. »

(Newell, 2017, p. 29)

Nous avons maintenant établi les concepts théoriques clés qui seront au cœur de ma proposition. Nous pouvons alors maintenant commencer la description de mes propositions dans le prochain chapitre, quant aux computations phonosyntaxiques des déterminants possessifs et des adjectifs prénominaux du français.

CHAPITRE III

DÉRIVATIONS PROPOSÉES

3.1 Introduction

Dans ce chapitre, je vais démontrer que la cyclicité de l'interprétation syntaxique et de l'interprétation phonologique est responsable de la différence de prononciation entre *mon ami* et *bon ami*, tel qu'il a précédemment été exposé au chapitre I. Cette observation a déjà été faite par Kaye (1995) par ce qu'il a décrit à l'époque comme étant la morphologie analytique et non analytique. Depuis l'époque à laquelle Kaye a élaboré sa théorie, la recherche en linguistique, notamment en syntaxe et en phonologie, et de l'étude des interfaces a évolué. Je crois que les ponts peuvent maintenant être bâtis entre les diverses propositions dans la littérature afin de pousser plus loin l'analyse débutée par Kaye, car nous sommes maintenant en mesure de proposer que des dérivations syntaxiques et phonologiques cycliques compatibles avec la réalité phonologique qu'il avait observée.

Je démontrerai à la section 3.2.2 qu'en français, les déterminants possessifs ont pour origine un PossP, dans la syntaxe, et que ce PossP fait l'objet d'un mouvement vers sa position finale de spécifieur du DP. Ma proposition impliquera que ce PossP doit avoir fait l'objet d'un cycle d'interprétation phonosyntaxique dans un environnement propice à la nasalisation de sa voyelle finale, lors d'une première phase, avant que le mouvement vers la position de spécifieur du DP ait lieu. Nous verrons que cette hypothèse est compatible avec l'observation de Kaye en ce qui concerne la computation phonologique. À la section 3.2.3, j'entamerai ensuite une discussion afin de répondre à des questions concernant la dérivation que je propose, notamment en ce qui concerne

le statut d'accord de possession du morphème *on* et du mouvement du PossP vers sa position finale de spécifieur du DP.

En ce qui concerne les adjectifs prénominaux, je vais démontrer qu'une seule option de dérivation syntaxique est compatible avec les données phonologiques du français. Je démontrerai, à la section 3.3.1, qu'une analyse qui implique que l'adjectif prénominal soit un spécifieur simple d'une projection fonctionnelle adjectivale de modification nominale AP à la Cinque (2010) est compatible avec les données phonologiques du français. Il sera ensuite exposé, à la section 3.3.2, que les analyses qui impliquent que l'adjectif prénominal soit un AP complexe, soit en tant que complément, à la Kayne (1994), ou bien en tant qu'adjoint ou de spécifieur d'un NP, à la Bernstein (1991), Lamarche (1991) ou Valois (1991a), sont incompatibles avec les données phonologiques du français. J'apporterai également des arguments indépendants de la phonologie en soutien à ma proposition à la section 3.3.3. Je conclurai par la suite ce chapitre par l'exposition d'une dérivation combinée qui comprend à la fois un adjectif prénominal et un déterminant possessif à la section 3.4.

3.2 Déterminants possessifs

3.2.1 Questions préliminaires

Dans cette section, je vais démontrer concrètement que ce que Kaye interprétait comme un exemple de morphologie analytique, dans le cas de la séquence *mon ami*, s'avère en fait le résultat de l'addition de multiples phases phonosyntaxiques. De fait, en

supposant que chaque cycle syntaxique a sa propre interprétation phonologique, il est possible d'en venir à la conclusion qu'une partie de syntaxe ayant déjà été interprétée par la phonologie puisse également être impliquée lors de futurs cycles phonologiques et que l'information phonologique de ces phases soit accessible et persiste lors de ces phases postérieures. Cette approche est cependant incompatible avec la PIC dont nous avons discutée. Je rappelle que je considère que la PIC est un épiphénomène et non pas une réelle contrainte de la grammaire universelle.

Je vais donc argumenter en faveur d'une dérivation dans le cadre de la théorie des phases afin de démontrer que la séquence linéaire *mon ami* est constituée d'au moins trois phases phonosyntaxiques. Avant de proposer la dérivation, je vais d'abord commencer par les trois questions suivantes.

- (i) Quelle est la composition morphémique des déterminants possessifs du français?
- (ii) Qu'elle est l'origine du déterminant possessif dans la syntaxe?
- (iii) Qu'est-ce qui motive la position finale du PossP en position de spécifieur du DP?

En ce qui concerne la première question concernant la composition morphémique des déterminants possessifs du français, je suppose que les déterminants possessifs des personnes du singulier, en français, soient composés d'au moins deux morphèmes pour lesquels des items de vocabulaire sont attribués, soit un pronom (*m* pour la première personne, *t* pour la deuxième personne ou *s* pour la troisième personne) et un morphème

d'accord de genre et de nombre (*on* pour le masculin singulier, *a* pour le féminin singulier ou *es* pour le pluriel). Nous verrons à la section 3.2.2 que leur composition morphémique s'avère en fait plus complexe et qu'un morphème associé à une tête possessive fait également partie de la dérivation bien que ce dernier ne reçoive pas d'item de vocabulaire.

En réponse à la seconde question concernant l'origine des déterminants possessifs dans la syntaxe, je propose une dérivation qui place l'origine du pronom en tant que spécifieur d'un PossP qui domine un nP. Cette position a l'avantage d'établir une relation de prédication en donnant le rôle de sujet de la possession au pronom et celui de prédicat à un nP possédé au sein d'une projection fonctionnelle de possession qui lui est consacrée. De plus, cette configuration justifie l'accord en genre et en nombre entre la tête du PossP et son complément qui est observé en français.

Enfin, à propos de la position finale du déterminant possessif dans le DP, il y a de bonnes raisons de croire qu'en français, il se situe en position de spécifieur du DP à la fin de la dérivation. Cette hypothèse doit être envisagée principalement pour deux raisons, la première étant que le déterminant possessif ne peut jamais apparaître en compagnie d'un article défini. De fait, Kayne (2016) et Leu (2015) proposent tous deux que la tête D puisse s'avérer silencieuse. Plus particulièrement, Leu, dans son analyse des déterminants de l'allemand, argumente que non seulement la tête D peut s'avérer silencieuse, mais qu'elle dispose également d'un composant syntaxique complet en position de son spécifieur qui a fait l'objet d'un mouvement jusque dans cette position. Nous y reviendrons aux sections 3.2.2.3 et 3.2.3. Cette analyse est basée sur le *Generalized Doubly Filled Comp Filter* de Koopman et Szabolcsi (2000) qui implique

qu'au sein d'une même projection, la tête et le spécifieur ne peuvent pas être prononcés simultanément. Dans l'exemple qui nous intéresse, le fait que la position de spécifieur de la tête D soit remplie licencie alors la non-prononciation de cette tête. C'est la position que j'adopterai moi aussi dans mon analyse. Enfin, la seconde raison qui justifie que le déterminant possessif se situe dans la position de spécifieur de la tête D s'avère que le déterminant possessif est toujours en position prénominale en français². Je vais alors argumenter que cette position finale en position de spécifieur du DP est causée par un mouvement du PossP.

Je vais maintenant commencer à élaborer ma proposition avec des dérivations étape par étape. Mais avant, j'aimerais rappeler au lecteur le fonctionnement de chaque phase phonosyntaxique dont il a été question au chapitre II et qui sera utilisé tout au long de ma proposition lors des dérivations étape par étape que je proposerai :

1. la construction de l'arbre syntaxique par le module syntaxique;
2. l'envoi de la syntaxe à FP;
3. l'insertion des morphèmes dissociés;
4. l'insertion des items de vocabulaire; et
5. la computation phonologique.

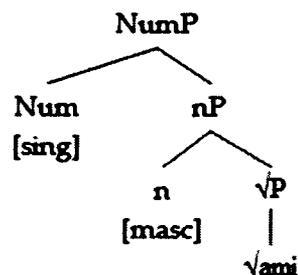
² Il existe en français des mots possessifs accompagnés d'un article défini en position forte, tels que *le mien, la mienne, les miens, les miennes*. Il est à noter, cependant, que ces formes pronominales possessives ne sont jamais accompagnées d'un nom et viennent accompagnées d'un morphème d'accord identique à celui des adjectifs. Ceci pourrait être expliqué par le fait que la construction pourrait être adjectivale de nature et que ces mots possessifs seraient alors situés dans un AP dans la syntaxe. Le mouvement du PossP, dans ce cas, ne monterait donc pas jusque dans la position du spécifieur du DP, ce qui permettrait à l'article défini de faire surface.

3.2.2 Dérivation étape par étape

3.2.2.1 Première phase phonosyntaxique

Dans cette section, nous verrons en quoi consiste la première phase phonosyntaxique de la dérivation, soit la phase du nP et de son domaine fonctionnel, plus précisément le NumP *ami*. Elle consiste en la constitution du nP *ami* et des projections constituant son domaine fonctionnel par le module syntaxique. Elle se caractérise par un *merge* d'une tête nominale *n* qui contient le trait qui correspond au genre masculin avec un \sqrt{P} dont la tête contient l'information syntaxique de \sqrt{ami} . Je suivrai donc la tradition de la morphologie distribuée en ce qui concerne la structure syntaxique des substantifs. À ce nP s'ajoute également un NumP dont la tête contient le trait singulier. Cette première étape de la phase NumP (nominale) est graphiquement représentée en (24).

(24) Construction syntaxique du NumP *ami*



Ensuite, la dérivation syntaxique est envoyée au module FP. Le module FP se trouve alors dans la situation où il a reçu l'information linéaire représentée en (25) de la part

de la syntaxe. Souvenons-nous qu'étant donné que je vais argumenter plus loin que les données phonologiques au cœur de ce mémoire sont une preuve en faveur d'un *remnant movement* d'un PossP vers la position de spécifieur du DP, je suppose alors ici que la linéarisation des constituants syntaxiques se fait dans la syntaxe. Nous y reviendrons aux sections 3.2.2.3 et 3.2.3.

(25) Envoi de la structure syntaxique du NumP au module FP

$$\text{Num} + n + \sqrt{\text{ami}}$$

C'est maintenant au sein de la troisième étape que se produirait l'insertion des morphèmes d'accord dissociés. Il n'y a cependant pas de morphèmes dissociés qui sont insérés lors de la première phase étant donné que l'information syntaxique de genre et de nombre, ici masculin et singulier, correspond à des têtes syntaxiques dans le domaine fonctionnel du nom. Lors des prochains cycles de la dérivation, je traiterai les morphèmes d'accord correspondant aux traits de genre et de nombre qui seront en accord avec les têtes *n* et *Num* comme des morphèmes dissociés au sein de cette troisième étape. Étant donné qu'il n'y a pas de morphèmes d'accord dissociés au sein de cette phase, la séquence linéaire des morphèmes reste alors la même et est représentée en (26).

(26) Ajout des morphèmes d'accord nominaux

$$\text{Num} + n + \sqrt{\text{ami}}$$

Maintenant, le module FP peut procéder à l'insertion des items de vocabulaire correspondant aux morphèmes contenus dans la phase. Dans l'exemple qui nous intéresse, la tête *n* ne correspond à aucun item de vocabulaire et n'a donc pas de réalisation phonologique. Elle est par le fait même absente de la représentation phonologique. Il en est de même pour la tête *Num*. La racine $\sqrt{\text{ami}}$, quant à elle, correspond à un item de vocabulaire et reçoit la forme phonologique sous-jacente /ami/ qui correspond à un squelette CVCV avec trois segments mélodiques attachés. La première position consonantique se voit dépourvue d'un segment consonantique tandis que les positions squelettiques VCV suivantes se voient respectivement attachés les segments mélodiques suivants : [a], [m] et [i]. En d'autres termes, seul la racine $\sqrt{\text{ami}}$ reçoit un item de vocabulaire qui correspond à la structure phonologique sous-jacente représentée en (27).

(27) Attribution des items de vocabulaire de la phase NumP

C	V	C	V
	a	m	i

Il ne reste maintenant plus qu'une dernière étape à la phase, soit sa computation phonologique. Lors de cette étape, la forme sous-jacente de l'item de vocabulaire /ami/ est soumise aux règles de computations phonologiques du français. En ce qui concerne la représentation phonologique sous-jacente en (27), aucune règle ne s'applique et la forme de surface a donc la réalisation phonétique [ami]. Cette dernière étape est représentée en (28).

(28) Computation phonologique de la phase NumP [ami]

C	V	C	V
a	m	i	

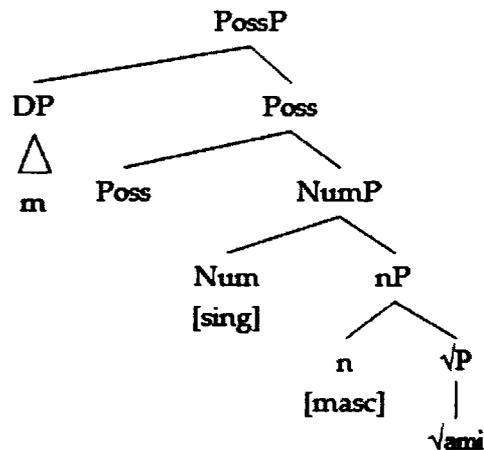
3.2.2.2 Seconde phase phonosyntaxique

Nous allons maintenant aborder la seconde phase de la dérivation, soit la phase correspondant au PossP. En fait, il s'agit plus spécifiquement de deux phases, mais, comme elles font toutes deux partie de la génération du PossP dans la syntaxe, je vais les traiter comme une seule phase. Ces deux phases consistent en la génération du PossP et de ses projections fonctionnelles et de celle d'un DP, qui correspond au pronom, pleinement formé qui est inséré en tant que sujet de la possession dans la position du spécifieur du PossP. Je crois que cette manière de traiter la seconde phase en une seule est justifiée, car elle implique que le DP soit généré dans un espace de computation parallèle en même temps que la génération du PossP³. Cette analyse est cohérente avec ce qui a été théorisé par Uriagereka (1997) et Johnson (2004), qui ont plaidé pour le fait que les adjoints et les spécifieurs complexes doivent avoir fait l'objet d'une phase phonosyntaxique avant leur insertion dans la structure syntaxique. C'est

³ Je suppose ici que les pronoms sont des constituants complexes et qu'ils sont des DP étant donné leur capacité d'agir en tant que sujet ou objet dans des relations de prédication verbales. Il est à noter, cependant, que même si les pronoms n'étaient pas complexes et donc pas générés dans un espace de computation parallèle avant leur insertion dans la structure syntaxique, ceci ne ferait aucune différence en ce qui a trait à la computation phonologique des constructions pertinentes. Par conséquent, je ne vais pas proposer une structure interne aux pronoms insérés dans le PossP étant donné que ceci sort de l'objectif de ce mémoire.

donc au sein de cette phase que va s'établir la relation de prédication entre le sujet possesseur et le prédicat possédé et je propose qu'un syntagme possessif au-dessus du NumP soit le locus de cette prédication. De fait, ce PossP est composé d'une tête possessive et d'un spécifieur. La tête Poss prend alors le NumP *ami* qui a précédemment fait l'objet d'une phase phonosyntaxique comme complément. Cette étape est exemplifiée en (29).

(29) Construction syntaxique du PossP



Je vais maintenant faire un aparté en ce qui a trait au DP inséré en tant que sujet de la possession dans le PossP. Étant donné qu'il n'est pas nécessaire que je fasse une dérivation détaillée en cinq étapes pour cette phase parallèle. Je vais donc passer directement aux étapes 4 et 5, soit l'insertion des items de vocabulaire et la computation phonologique de cette phase, parce que cette information sera pertinente plus tard dans ma proposition. En bref, je suppose que le seul item de vocabulaire présent dans cette

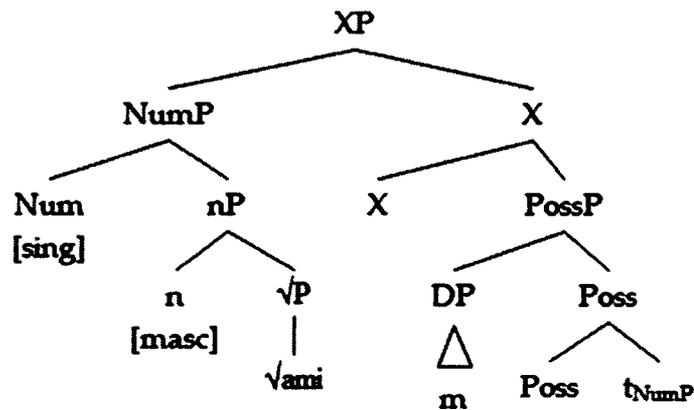
phase DP soit un /m/ et qu'il n'y a pas de règles phonologiques altérant cette forme sous-jacente. Le résultat phonétique s'avère alors [m] et sa structure phonologique est représentée en (30). Cette phase phonologique se résume alors par un squelette CV auquel un segment mélodique [m] est attaché à la position consonantique et pour lequel la position squelettique vocalique n'est associée à aucun segment mélodique.

(30) Computation phonologique du DP sujet du PossP [m]

$$\begin{array}{c} C \quad V \\ | \\ m \end{array}$$

Revenons maintenant à l'étape 1 en ce qui concerne le PossP. Pour des raisons qui seront expliquées à la section 3.2.3.1, le NumP doit faire l'objet d'un mouvement hors du PossP. Pour le moment, le lecteur devra se contenter de l'explication partielle suivante, soit que la phonologie du français oblige à considérer que le NumP fait l'objet d'un mouvement hors du PossP. Je propose alors que le NumP remonte dans la structure syntaxique vers une position de spécifieur d'une projection fonctionnelle plus élevée dans la hiérarchie du DP avant l'envoi de la phase PossP à FP. Cette projection fonctionnelle sera étiquetée XP pour le reste de ma proposition. La dérivation syntaxique, à cette étape, est représentée en (31).

(31) Mouvement du NumP hors du PossP



Je n'ai pas d'explication complète quant à la nature de cette projection XP et quant au mouvement du NumP en son spécifieur, mais je considère que les données phonologiques du français révèlent son existence. Une piste de solution à cet égard se situerait dans le fait que la tête X qui fait l'objet d'un merge avec le PossP contienne des traits syntaxiques qui attirent le NumP dans la position de son spécifieur afin de vérifier des traits ininterprétables. Il est digne de mention, cependant, qu'étant donné que la nature du XP ne sera pas établie dans ce mémoire, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que le XP fasse partie du domaine fonctionnel de PossP, et par conséquent qu'il se situe dans la même phase que ce dernier. La possibilité que le XP fasse partie d'une autre phase doit également être envisagée. Je propose dans ce mémoire que la dérivation phonosyntaxique des déterminants possessifs singuliers du français se fait en au moins trois phases en supposant que le XP fait partie de la même phase que le PossP. De fait, si de futures recherches en syntaxe mettaient éventuellement à jour le fait que le XP constitue une phase distincte de celle du PossP

et que le nombre de phases devait alors passer de trois à quatre, ceci n'aurait aucun impact sur la computation phonologique de nasalisation que je m'appête à exposer. De plus amples recherches en syntaxe seront donc nécessaires afin d'élucider pleinement la nature spécifique de ce XP et du mouvement du NumP, mais le lecteur pourra constater à la section 3.2.3.1 pourquoi la phonologie du français le suggère.

Ensuite, la phase PossP est envoyée au module FP avec l'ordre linéaire représenté en (32).

(32) Envoi de la structure syntaxique de la phase PossP au module FP

ami + X + m + Poss

Le module FP procède maintenant à l'insertion des morphèmes dissociés. Nous avons vu au chapitre II que je considérais que la meilleure proposition dans la littérature en ce qui concerne les morphèmes d'accord est celle des morphèmes dissociés proposée par Halle et Marantz (1993), Embick et Noyer (1999) et Embick et Noyer (2007) ainsi que les raisons pour lesquelles cette proposition doit être adoptée. Je considère alors que les morphèmes d'accord sont insérés postsyntactiquement. Je suppose également que c'est lors de cette étape que ces morphèmes dissociés sont linéarisés, étant donné qu'ils ne font pas partie de la syntaxe. Il en découle alors que les morphèmes dissociés peuvent maintenant être ajoutés à la séquence linéaire importée de la syntaxe et être linéarisés. Dans le cas présent, je propose que deux morphèmes dissociés soient ajoutés et linéarisés à droite de Poss par le module FP, soit *masc* et *sing* (pour masculin et

singulier respectivement)⁴. Cet ordre linéaire est justifié par le fait que les noms et les adjectifs féminins pluriels du français reçoivent deux marques d'accord de genre et de nombre dans cet ordre respectif (-e et -s). La séquence linéaire s'avère alors celle exemplifiée en (33).

(33) Ajout des morphèmes d'accord de possession

ami + X + m + Poss+ *masc* + *sing*

La prochaine étape consiste en l'insertion des items de vocabulaire. Le DP *m* qui a déjà reçu une première interprétation phonologique lors de la phase parallèle ne fait évidemment pas l'objet d'une insertion de vocabulaire lors de l'interprétation phonologique du PossP. À des fins de simplicité, je n'ai pas inclut la représentation phonologique détaillée de *m* en (33). En ce qui concerne les morphèmes d'accord dissociés, le morphème *masc* ne correspond à aucun item de vocabulaire tandis que le morphème *sing* reçoit l'item de vocabulaire /ɔn/. Finalement, la tête possessive Poss ne reçoit pas non plus d'item de vocabulaire en français. Le module FP se trouve alors avec la représentation phonologique sous-jacente représentée en (34). Il s'ajoute donc à /m/ un morphème pour lequel un squelette CV est attribué et pour lequel : (i) aucun segment mélodique n'est associé à la position consonantique vide initiale; (ii) la voyelle /ɔ/ est associée à la position vocalique finale; et (iii) une consonne nasale /n/

⁴ Il est évident que l'accord entre la tête Poss et son complément doit avoir lieu dans la syntaxe avant le mouvement du NumP. En effet, l'accord sur la tête Poss doit se faire en genre et en nombre avec les traits [masc] et [sing] qui sont respectivement présents dans les têtes n et Num qui sont c commandées par cette tête Poss.

qui n'est associée à aucune position squelettique flote en finale. Je suppose que, lors de cette étape, aucun item de vocabulaire n'est attribué à la tête X ni à aucun morphème d'accord dissocié qui pourrait lui être attribué.

(34) Attribution des items de vocabulaire au PossP

C	V	+	C	V
m			o	n

Mon choix d'attribuer l'item de vocabulaire /on/ au morphème *sing* plutôt qu'au morphème *masc* n'est pas arbitraire. De fait, je considère qu'il est justifié par la distribution complémentaire des morphèmes d'accord et l'allomorphie des déterminants possessifs féminins devant un mot débutant par une voyelle. Par exemple, en français, le déterminant possessif féminin singulier *ma* n'apparaît jamais devant un mot qui débute par une voyelle. La forme *mon*, identique à celle du déterminant possessif masculin singulier, apparaît dans ce contexte morphophonologique. Dans le contexte théorique de la morphologie distribuée, le Subset Principle permet au candidat le plus spécifié de remporter l'insertion lexicale. Dans l'exemple qui nous intéresse, si on admet la distribution suivante : /on/ pour *sing*, /es/ pour *plur* et /a/ portemanteau pour *sing* et *fem*, dans un contexte masculin singulier, le meilleur candidat à l'insertion se trouve à être l'item de vocabulaire /on/ qui contient seulement le trait [sing]. En ce qui concerne le contexte du pluriel, autant pour le masculin que pour le féminin, le meilleur candidat à l'insertion se trouve à être l'item de vocabulaire /es/ qui contient le trait [plur]. Dans un contexte féminin singulier, le meilleur candidat à l'insertion est l'item de vocabulaire porte manteau /a/, car il est à la fois spécifié pour [sing] et [fem].

En revanche, si on suppose que cet item de vocabulaire ne peut pas être inséré devant un mot qui débute par une voyelle (ceci étant dû à une allomorphie conditionnée par la phonologie), le candidat suivant sur la liste des morphèmes pouvant être insérés s'avère être l'item de vocabulaire /on/ qui contient le trait [sing]. Pour cette raison, je considère que l'item de vocabulaire /on/ correspond au singulier et non au masculin.

Cette proposition va à l'encontre de ce qui a été proposé par Kayne. De fait, dans Kayne (2000, 2008), ce dernier propose que l'item de vocabulaire /on/ soit plutôt attribué à une tête possessive en français. Cependant, cette hypothèse me paraît difficile à tenir, car on aurait besoin de justifier pourquoi la présence de l'item de vocabulaire /a/ fait disparaître l'item de vocabulaire /on/ attribué à la tête Poss quand le mot suivant commence par une consonne, et également pourquoi la situation inverse, soit que l'item de vocabulaire /on/ reste et que /a/ n'est pas inséré devant une voyelle. Je n'ai pas trouvé d'explication phonologique cohérente qui pourrait rendre compte de cette proposition, et pour cette raison, je prends la position que l'item de vocabulaire /on/ correspond bel et bien à un morphème d'accord. Cette position est d'ailleurs tenable, à la lumière de ce qui a été exposé au paragraphe précédent.

Nous nous trouvons maintenant à la cinquième et dernière étape de la phase PossP, soit sa computation phonologique. C'est ici que la consonne nasale flottante vient parasiter la voyelle qui la précède en se rattachant à sa position squelettique vocalique étant donné qu'elle ne trouve aucun point d'ancrage consonantique vide dans son environnement immédiat. Ceci a pour effet de nasaliser la voyelle *o* et le résultat phonétique [ɔ̃]. Cette opération de nasalisation est possible, car *mon* se situe à l'extrême droite de la séquence à la suite du mouvement de *ami*. L'addition des interprétations

phonologiques de *m* et *on* a donc pour résultat que le PossP, après la computation phonologique, reçoit la réalisation phonétique [mɔ̃]. On peut également constater en (34) que la forme phonologique sous-jacente laissait une séquence VC à laquelle aucun segment mélodique n'était attribué et que cette séquence VC a été effacée en (35). Je suis alors Charette (2006) qui a argumenté en faveur de cet effacement. Cette dernière étape de la dérivation de la phase est représentée en (35).

(35) Computation phonologique du PossP [mɔ̃]

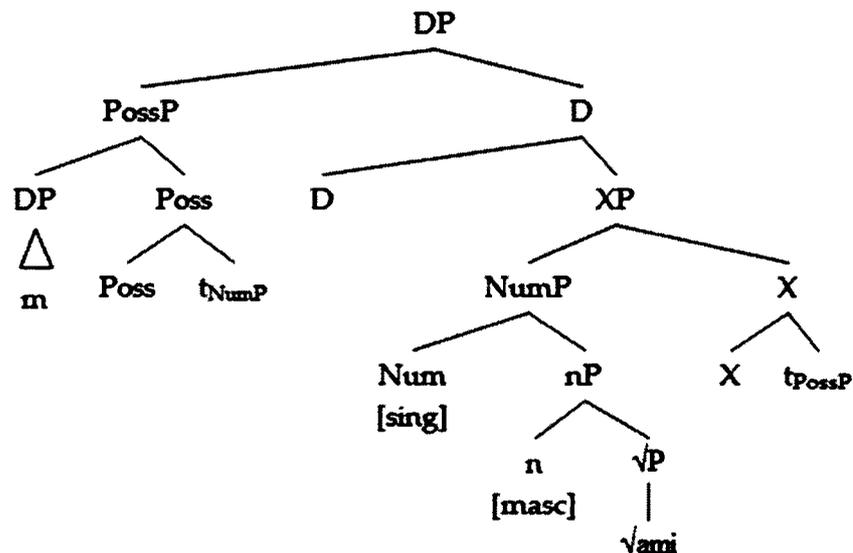


3.2.2.3 Troisième phase phonosyntaxique

Nous sommes maintenant arrivés à la dernière phase que je propose pour la dérivation des déterminants possessifs du français, soit la phase du DP. La troisième phase syntaxique consiste en un *merge* externe du XP avec une tête D. Ensuite, le PossP fait l'objet d'un mouvement, donc d'un *merge* interne, jusqu'à la position de spécifieur de ce DP. Je ne prétends pas pouvoir expliquer les raisons syntaxiques de ce mouvement et je n'apporterai pas de réponse quant à sa nature dans ce mémoire. Cependant, les données phonologiques du français supportent un tel mouvement. Une piste de solution intéressante serait encore une fois celle qui implique que le mouvement est causé par une vérification de traits ininterprétables. J'apporterai des arguments qui attestent ce

mouvement à la section 3.2.3.2. Cette étape de la dérivation est représentée graphiquement en (36).

- (36) Construction syntaxique du DP et mouvement du PossP vers le spécifieur du DP



Le module FP reçoit alors de la syntaxe l'ordre linéaire représenté en (37).

- (37) Envoi de la structure syntaxique du DP et de son spécifieur au module FP

mon + D + ami

C'est au sein de cette étape que les morphèmes dissociés d'accord du déterminant sont insérés et linéarisés à droite de la tête D. La séquence linéaire reste donc la même que celle qui avait été importée de la syntaxe et est représentée en (38).

(38) Ajout des morphèmes d'accord de déterminant

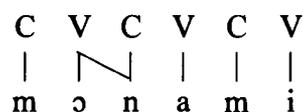
mon + D + *masc* + *sing* + ami

Voici maintenant comment se produit l'insertion des items de vocabulaire pour la troisième phase. La tête D ne reçoit pas d'item de vocabulaire lors de cette phase, car la position de son spécifieur se trouve remplie. Les items de vocabulaire qui correspondent aux morphèmes d'accord de déterminants ne sont également pas insérés étant donné que l'item de vocabulaire de la tête D n'a pas été inséré. Nous reviendrons aux raisons qui motivent ceci à la section 3.2.3.2. En quelque sorte, aucun nouvel item de vocabulaire n'est inséré dans cette phase, mais l'ordre linéaire de ce qui a précédemment été interprété a cependant changé à la suite du mouvement du PossP vers la position de spécifieur de la tête D.

Nous en sommes maintenant rendus à la dernière étape de la troisième et dernière phase de la dérivation, soit sa computation phonologique. Lors de cette étape, le PossP *mon* qui a fait l'objet d'un mouvement en position du spécifieur du DP est maintenant interprété une seconde fois, mais dans un ordre linéaire dans lequel il précède le nom. Étant donné la persistance phonologique que nous avons abordée au chapitre II, la structure phonologique du PossP *mon* qui a été générée et computed au sein de la phase précédente est conservée lors de l'interprétation phonologique de la dernière phase de

la dérivation. *Mon* et *ami* sont donc tous deux réinterprétés dans ce nouvel ordre linéaire, ce qui a pour résultat la computation phonologique observée [mõnami]. Dans cette nouvelle configuration linéaire, la consonne nasale flottante de *mon* qui avait précédemment parasité la voyelle *o* peut maintenant aussi trouver refuge dans une position consonantique vide du mot suivant (*ami*). En effet, la position squelettique C initiale du mot *ami* est vide et libre de l'accueillir. La consonne nasale de *mon* qui est maintenant attachée à deux positions squelettiques est donc responsable de la forme de surface pour laquelle il y a à la fois nasalisation et liaison. Cette dérivation phonologique est représentée en (39).

(39) Computation phonologique de la phase DP [mõnami]

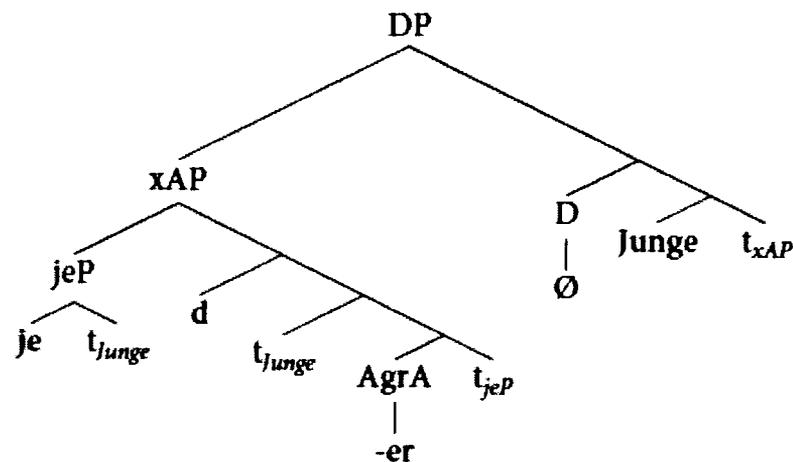


C'est ici que le concept de persistance phonologique devient crucial. En effet, la computation phonologique de la phase précédente, en ce qui concerne *mon*, n'est pas effacée lors de la phase suivante dans laquelle ce mot est également impliqué. Ceci explique alors pourquoi la voyelle *o* reste nasalisée. De plus, il est à noter que, si la PIC était une vraie contrainte de la computation linguistique, la liaison ne serait pas possible. En effet, la consonne nasale qui a déjà trouvé refuge dans la voyelle précédente lors de la phase précédente, selon la PIC, ne devrait plus être accessible et pouvoir trouver également refuge dans la position consonantique vide qui est disponible lors de la computation phonologique de la phase. C'est donc principalement pour cette raison que j'ai pris position contre la PIC dans ce mémoire.

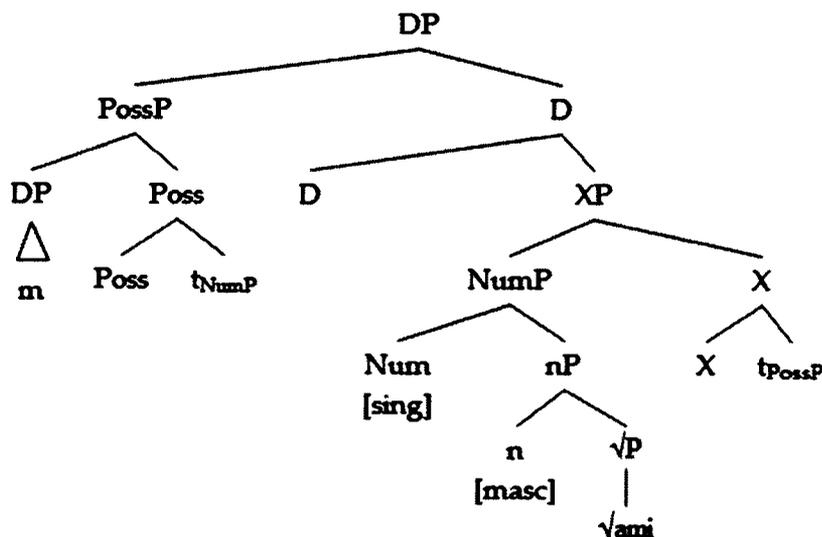
3.2.3 Discussions : mouvements du NumP et du PossP

Des mouvements analogues à ceux que je propose ont été argumentés par Leu (2008, 2009, 2015) pour les déterminants de l'allemand. Je ne fais pas appel à une projection adjectivale étendue (xAP) comme le fait Leu, mais je considère mon analyse dans la même lignée. On peut constater en (40) et en (41) que ma proposition concernant le déterminant possessif *mon* du français comporte éléments similaires à ceux proposés par Leu concernant le déterminant *jeder* (chaque) de l'allemand : soit un premier mouvement du nom hors d'une de ses projections fonctionnelles et un second mouvement de cette même projection fonctionnelle en position de spécifieur du DP, mais également la non prononciation de la tête D.

- (40) Proposition de Leu concernant la syntaxe des déterminants : Syntaxe du déterminant *Jeder* (chaque) de l'allemand (Leu, 2009, p. 155)



- (41) Ma proposition concernant le déterminant possessif *mon* : construction syntaxique du DP et mouvement du PossP vers le spécifieur du DP



Dans cette section, je vais aborder certains questionnements que pourrait avoir le lecteur à la suite de la lecture de la dérivation que j'ai proposée en ce qui a trait aux déterminants possessifs. J'aborderai dans un premier temps le mouvement du NumP hors du PossP et dans un second temps le mouvement du PossP vers le spécifieur du DP. Il sera également question du statut d'accord de possession du morphème *on* et de son implication en ce qui concerne ma proposition.

3.2.3.1 Mouvement du NumP

Tel que nous l'avons vu précédemment, le PossP domine le NumP, ceci ayant pour effet que le PossP *mon* et le NumP *ami* se trouvent à l'intérieur d'un même constituant phonosyntaxique. Par conséquent, s'il n'y avait pas de mouvement du NumP vers le spécifieur d'un XP tel que je l'ai proposé, le résultat de la computation phonologique de la phase PossP, sans XP, serait alors incorrectement [mɔnami] tel que représenté en (42), car les morphèmes dissociés d'accord de possession seraient interprétés linéairement à gauche du mot *ami* dans cette phase.

- (42) Computation phonologique incorrecte [mɔnami] sans le mouvement du NumP hors du PossP

C	V		C	V	C	V		C	V	C	V		
m	ɔ	n	+	a	m	i	→	m	ɔ	n	a	m	i

En effet, *mon* et *ami*, lors de cette phase, se trouveraient dans une configuration linéaire dans laquelle la voyelle de *mon* ne pourrait pas se nasaliser étant donné que la consonne nasale flottante disposerait d'une position consonantique vide à l'initiale du mot suivant dans laquelle se réfugier. Le mouvement du NumP par la syntaxe est donc nécessaire, car, afin que la nasalisation ait lieu, *mon* doit obligatoirement avoir été interprété phonologiquement une première fois dans un contexte linéaire dans lequel *ami* n'est pas dans le même constituant que *mon* dans la syntaxe. En revanche, à la suite du mouvement du NumP, la phase phonosyntaxique peut alors être déclenchée plaçant ainsi le mot *mon* dans un contexte où la consonne finale est toujours flottante,

car rien ne la succède. Dans ce cycle, le résultat de la computation phonologique s'avère correctement [mõ]. En effet, le segment nasal flottant n'a aucune autre option que de parasiter la voyelle précédente en se rattachant à la position squelettique de cette voyelle, car aucune position squelettique consonantique vide n'est disponible étant donné que rien ne la succède. Si le NumP *ami* restait bas dans la structure tout au long de la dérivation, ceci ne serait pas possible, car, linéairement, *mon* précéderait toujours *ami*. Ceci suggère alors fortement une opération de mouvement du NumP vers un spécifieur d'une autre tête fonctionnelle hors du PossP, plus haute dans la hiérarchie des projections fonctionnelles du DP. Je n'entends pas ici que la phonologie cause le mouvement du NumP hors du PossP, mais bien que l'opération phonologique de nasalisation en est une conséquence et que ceci suggère alors que ce mouvement est à l'œuvre pour des raisons indépendantes qui restent à être déterminées.

3.2.3.2 Mouvement du PossP et morphèmes d'accord *on, a, es*

Tel que nous l'avons déterminé précédemment, la syntaxe du français suggère que les déterminants possessifs se situent en position de spécifieur du DP, ce qui implique que le PossP ne peut pas demeurer *in situ* après son arrivée dans la syntaxe. Cette approche est compatible avec celles d'auteurs tels que Georgi et Salzmann (2011), Roehrs (2014), Simpson (2001, 2005) et Szabolcsi (1994) qui ont observé que les structures possessives sont situées dans diverses positions à l'intérieur du DP dans les diverses langues du monde. Tel que nous venons de le voir à la section précédente, en ce qui concerne le français, le fait que le NumP reste à l'intérieur du PossP est problématique étant donné que ceci mènerait à une dérivation phonologique incorrecte. Par

conséquent, une dérivation qui impliquerait un PossP *in situ* serait agrammaticale étant donné que l'ordre linéaire du français ne serait pas respecté après la sortie du NumP du PossP. L'ordre linéaire serait alors *ami mon*, ce qui est incorrect. En effet, le déterminant possessif, en français, se situe toujours dans une position prénominale.

De plus, si le PossP devait rester *in situ*, rien n'empêcherait l'article défini d'être prononcé, car, si le spécifieur du DP était vide, la non-prononciation de la tête D et de ses morphèmes dissociés d'accord ne serait pas licenciée. De fait, la non-prononciation de la tête D motivée par le *Generalized Doubly Filled Comp Filter* de Koopman et Szabolcsi (2000) suggère que le spécifieur du DP doit être rempli⁵. D'ailleurs, en français, l'article défini ou indéfini ne peut en aucun cas apparaître en compagnie d'un déterminant possessif. On peut alors en conclure que le PossP fait l'objet d'un mouvement, jusqu'en position de spécifieur du DP. Ceci constitue alors un argument syntaxique pour le mouvement du PossP vers le spécifieur du DP. Par conséquent, étant donné que le constituant syntaxique le plus linéairement à gauche à la fin de la dérivation se trouve à être le déterminant possessif, je considère que le meilleur candidat pour remplir la position du spécifieur du DP est alors le PossP.

Voyons maintenant pourquoi l'item de vocabulaire /on/ ne peut pas être inséré dans l'environnement syntaxique de la tête D du DP qui constitue la dernière phase de la

⁵ Je ne peux pas expliquer pour le moment pourquoi des items de vocabulaire peuvent être insérés pour les morphèmes d'accord de la tête Poss silencieuse tandis que son spécifieur est rempli et que ceux attribués à la tête D ne peuvent pas être insérés dans la même situation. De fait, les données phonologiques du français révèlent peut-être que le *Generalized Doubly Filled Comp Filter* soit de nature optionnelle plutôt qu'obligatoire. La raison de cette différence est donc pour le moment un peu nébuleuse et devra faire l'objet de plus de recherche.

dérivation et pourquoi la computation phonologique de cet item de vocabulaire suggère le mouvement du PossP vers la position du spécifieur du DP. Lowenstamm (2008) propose que l'item de vocabulaire /on/ corresponde à la tête D dans certains contextes phonologiques, mais je considère que cette proposition doit être rejetée, car les données phonologiques du français suggèrent fortement que l'item de vocabulaire /on/ ne peut pas être inséré dans la syntaxe dans l'environnement syntaxique du DP. De fait, la dérivation phonologique a besoin de deux cycles pour rendre compte du fait qu'il y a nasalisation au sein de *mon* avant que *mon* ne soit interprété une seconde fois avec *ami* et ceci suggère fortement la présence d'un mouvement avant la seconde interprétation. Si l'item de vocabulaire /on/ n'étaient pas interprétés pour la première fois avant un changement d'ordre linéaire, la computation phonologique serait incorrecte. En effet, si /on/ était interprété pour la première fois dans une phase phonosyntaxique en tant qu'item de vocabulaire associé à une tête D, ceci placerait l'item de vocabulaire /on/ dans une configuration linéaire selon laquelle il serait phonologiquement interprétés pour la première fois à gauche de *ami*, ce qui aurait le résultat phonologique incorrect [mɔnami] représenté en (42). Plus explicitement, si l'item de vocabulaire /on/ était toujours interprété dans un contexte où il est linéairement situé à gauche de *ami*, la consonne nasale flottante ne pourrait jamais nasaliser la voyelle précédente, étant donné qu'elle serait libre de se réfugier dans la position vocalique vide initiale du mot *ami*. Cette même logique s'applique également à la possibilité que /on/ puisse être un item de vocabulaire associé à un morphème d'accord de déterminant, ceci l'invalidant automatiquement. Par conséquent, j'en conclus que l'item de vocabulaire /on/ ne peut pas être associé à une tête D ni à un morphème d'accord de déterminant et qu'il est bel et bien associé à un morphème d'accord de possession. Selon moi, la phase PossP est

la candidate la plus probable pour l'insertion de ce morphème d'accord et c'est la raison pourquoi j'ai opté pour cette position dans ma proposition.

3.3 Adjectifs prénominaux

Dans cette section, je vais d'abord démontrer qu'une seule option de dérivation syntaxique est compatible avec les données phonologiques du français en ce qui concerne les adjectifs prénominaux. Je démontrerai qu'une analyse qui implique que l'adjectif prénominal soit un spécifieur simple d'une projection fonctionnelle adjectivale de modification nominale AP à la Cinque (2010) est compatible avec les données phonologiques du français. Il sera également exposé que les analyses qui impliquent que l'adjectif prénominal soit un AP complexe, soit en tant que complément, à la Kayne (1994), ou bien en tant qu'adjoint d'un NP, à la Bernstein (1991), Lamarche (1991) ou Valois (1991b, 1993, 2013), sont incompatibles avec les données phonologiques du français. J'exposerai ensuite des arguments indépendants de la phonologie en soutien à mon analyse.

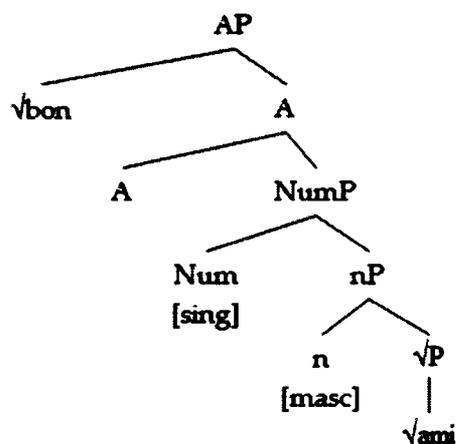
3.3.1 Dérivation étape par étape

3.3.1.1 Première phase phonosyntaxique

Cette phase consiste en la création syntaxique du nP et de son domaine fonctionnel, soit le AP *bon ami*. Elle s'avère similaire à la première phase que j'ai proposée pour la dérivation des déterminants possessifs à la section 3.2.2.1. Je ne vais donc pas en

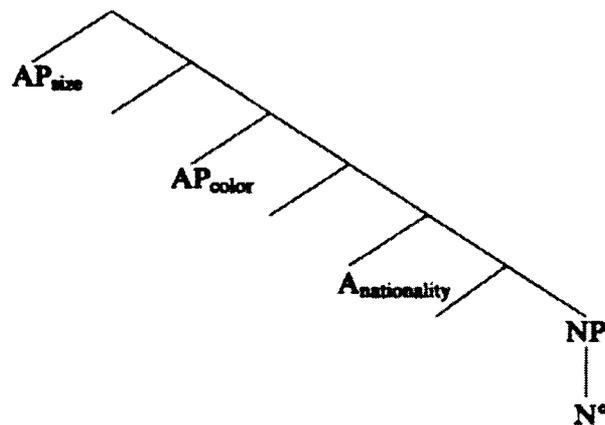
répéter tous les détails. Je réfère alors le lecteur à cette section pour un rappel en ce qui a trait à la génération de la phase NumP *ami*. La différence entre la première phase NumP que j'ai proposée pour les déterminants possessifs et la première phase AP que je propose ici pour les adjectifs prénominaux se situe dans le fait que j'ajoute une autre projection fonctionnelle AP (dans le sens de Cinque (2010)) tout juste au-dessus du NumP. Cet AP est alors composé d'une tête adjectivale A qui prend le NumP *ami* comme complément. Une racine simple $\sqrt{\text{bon}}$ est également insérée dans le spécifieur de cette tête A (voir la section 3.3.2 en ce qui a trait à l'importance de son statut de racine simple). Dans cette configuration syntaxique, l'adjectif prénominal et le nom se trouvent alors dans la même phase. La construction syntaxique de cette première phase est représentée en (43).

(43) Construction syntaxique du AP *bon ami*



Le lecteur pourrait se poser la question à savoir pourquoi j'ai choisi d'insérer l'adjectif en tant que spécifieur d'une tête adjectivale A et non pas tout simplement en tant que tête A. J'adopte cette représentation, car je suis Cinque (2010) dans le sens que je considère que la zone fonctionnelle du nom est cartographiée et peut contenir plusieurs têtes A, chacune remplissant une fonction spécifique de modification telles que la nationalité, la couleur, la grandeur etc. tel que représenté en (44).

(44) Cartographie partielle de la zone fonctionnelle adjectivale selon Cinque 2010



Dans ce modèle, la tête A occupe donc une fonction abstraite qui se doit d'être complétée par un spécifieur pour prendre tout son sens, par exemple, une tête A_{couleur}, prendrait *rouge, bleu, jaune* etc. en tant que spécifieur. En revanche, je tiens à souligner que si un autre modèle était adopté et que l'adjectif était tout simplement inséré en tant que tête A, ceci, comme nous le verrons sous peu, n'aurait aucun impact sur la

computation phonologique. En effet, dans cette situation, l'adjectif prénominal *bon* serait tout aussi interprété dans la même phase que le nom.

Je termine maintenant cet aparté concernant Cinque (2010) et je retourne à la discussion concernant (43). La phase qui a été décrite en (43) est alors maintenant envoyée au module FP avec l'ordre linéaire représenté en (45).

(45) Envoi de la structure syntaxique du AP au module FP

$$\sqrt{\text{bon}} + A + \text{Num} + n + \sqrt{\text{ami}}$$

Les morphèmes dissociés d'accord adjectival peuvent alors maintenant être insérés et linéarisés. C'est au sein de cette étape que la morphologie insère les morphèmes dissociés *masc* et *sing* qui sont linéarisés à droite de la tête A. L'accord se fait donc entre la tête A et les traits [masc] et [sing] qui sont respectivement présents dans les têtes *n* et Num tous deux c-commandés par cette tête A. Cette étape est représentée en (46).

(46) Ajout des morphèmes d'accord adjectival

$$\sqrt{\text{bon}} + A + \textit{masc} + \textit{sing} + \text{Num} + n + \sqrt{\text{ami}}$$

La prochaine étape consiste en l'insertion des items de vocabulaire. C'est ici que la racine $\sqrt{\text{bon}}$ reçoit la forme phonologique sous-jacente /bɔn/. Sa forme sous-jacente est alors la suivante : (i) un segment mélodique /b/ associé à la première position

consonantique; (ii) une voyelle /ɔ/ associée à la position vocalique finale; et (iii) une consonne nasale /n/ qui n'est associée à aucune position squelettique et flotte en finale. En ce qui concerne les morphèmes d'accord dissociés, les morphèmes *masc* et *sing*, dans un contexte adjectival, ne correspondent à aucun item de vocabulaire. Il en va de même pour les têtes A, Num et *n* qui ne reçoivent pas non plus d'items de vocabulaire. Enfin, en ce qui a trait au nP *ami*, sa forme phonologique sous-jacente /ami/ est exactement la même qui avait été décrite à la section 3.2.2.1. La totalité des items de vocabulaire insérés est représentée en (47).

(47) Attribution des items de vocabulaire à la phase AP⁶

C	V		C	V	C	V
		+				
b	ɔ	n	a	m	i	

Nous nous trouvons maintenant à la cinquième et dernière étape de la phase, soit sa computation phonologique. C'est ici que la consonne nasale flottante vient trouver un point d'ancrage en se rattachant à la position squelettique consonantique vide du mot suivant. Cette opération a pour effet la liaison, mais est également responsable du fait

⁶ Si le NumP était interprété séparément de l'AP, c'est-à-dire que les deux constituants ne seraient pas interprétés au sein de la même phase, cela ne ferait aucune différence en ce qui concerne la computation phonologique. Les items de vocabulaire représentés en (47) correspondraient alors à l'interprétation phonologique de la seconde phase, dans l'éventualité où il y aurait deux phases plutôt qu'une. Ce qui est important ici s'avère le fait que *ami* se situe à droite de *bon* lorsque *bon* est interprété pour la première fois. Le lecteur peut également se référer à la discussion concernant la dérivation combinée représentée en (58), à la section 3.4, pour un argument syntaxique en soutien au fait que l'AP fasse partie de la même phase que NumP. En bref, le fait que l'adjectif prénominal se déplace avec le nom en position de spécifieur du XP, lorsqu'une dérivation comporte à la fois un déterminant possessif et un adjectif prénominal, soutient la possibilité que le AP et le NumP fassent partie de la même phase.

que la voyelle de *bon* ne se nasalise jamais. En effet, la consonne nasale flottante n'a pas besoin de trouver refuge dans la position vocalique de la voyelle qui la précède. En d'autres termes, le fait que *bon* soit toujours interprété dans une phase qui contient également *ami*, tel qu'il avait déjà été théorisé par Kaye, a pour effet de ne jamais offrir un contexte propice à la nasalisation. Cette dernière étape de la dérivation de la phase est représentée en (48).

(48) Computation phonologique de la phase AP [bɔnami]

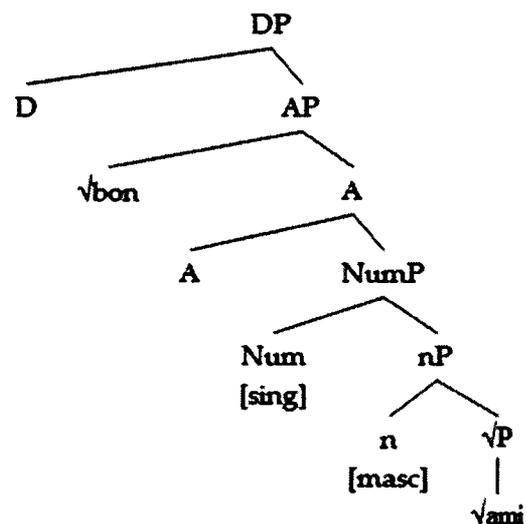
C	V	C	V	C	V
b	ɔ	n	a	m	i

3.3.1.2 Seconde phase phonosyntaxique

La seconde et dernière phase de la dérivation consiste en l'addition d'une tête D pour former un DP. Cette phase se justifie par le fait que le nom accompagné de l'adjectif prénominal apparaissent toujours en français avec un article sauf dans le cas où un déterminant possessif entre dans la dérivation. Nous reviendrons sur cette situation à la section 3.4 où j'offrirai une dérivation combinée comprenant à la fois un adjectif prénominal et un déterminant possessif. Il n'est pas pertinent que je précise en détail cette dernière phase de la dérivation étant donné qu'elle n'apporte rien à mon projet de recherche. En revanche, par souci de cohérence, je tenais à mentionner que cette phase existe. En bref, je suppose que l'article (défini dans le présent exemple) et les morphèmes dissociés d'accord qui lui sont associés sont insérés dans l'environnement

de la tête D pour former le DP *le bon ami*. La structure syntaxique de cette dérivation est représentée en (49) et sa computation phonologique en (50).

(49) Construction syntaxique du DP *le bon ami*



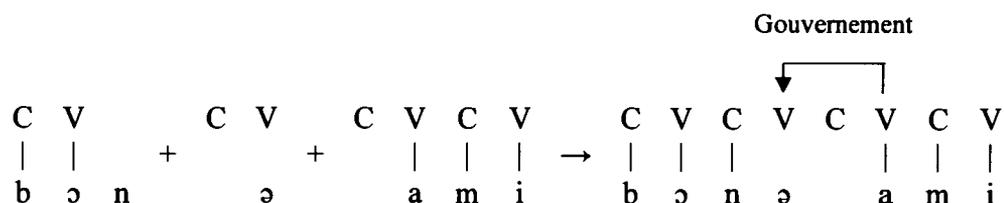
(50) Computation phonologique de la phase DP [ləbɔ̃nami]

C	V	C	V	C	V	C	V
l	ə	b	ɔ̃	n	a	m	i

3.3.1.3 Accord adjectival

J'aimerais maintenant offrir des dérivations phonologiques qui impliquent les autres contextes d'accord adjectivaux afin d'ajouter de la validité à ma proposition. Dans le cas du féminin singulier, l'item de vocabulaire correspondant au morphème *fem* qui est inséré est un patron CV composé d'un *chva* présent dans la représentation phonologique sous-jacente, mais non lié à la position vocalique. En ce qui concerne le morphème correspondant à *sing*, il s'avère toujours sans item de vocabulaire lui étant associé. La nasalisation n'a ainsi pas lieu, car la consonne nasale flottante a un point d'ancrage dans la position consonantique vide de l'item de vocabulaire correspondant à l'item de vocabulaire de *fem*. Cette computation phonologique est représentée en (51).

(51) Féminin singulier : [bɔnami]



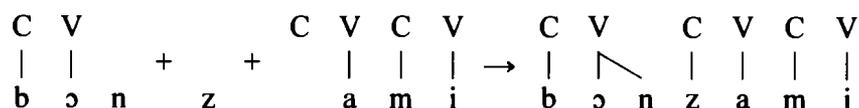
En ce qui concerne la computation phonologique (toujours représentée en (51)), on peut constater que le *chva* ne sera pas prononcé. Il existe en phonologie CVCV une notion importante, celle du gouvernement. Ce mécanisme se décrit par le fait que les segments mélodiques ont la capacité de gouverner d'autres segments à leur gauche, dans certaines conditions, notamment si s'ils ne sont pas eux-mêmes gouvernés par un

segment à leur droite. Cette relation de gouvernement permet à des processus phonologiques d'avoir lieu ou non. En ce qui concerne les voyelles, ce processus phonologique peut s'avérer être une alternance entre la prononciation ou la non-prononciation d'une voyelle. Selon Scheer (2004, 2015), les voyelles qui ont une alternance avec une voyelle nulle sont des voyelles flottantes qui sont présentes dans la représentation phonologique sous-jacente sans être pour autant liées à une position squelettique vocalique. Il attribue la non-prononciation de ces voyelles au fait que la voyelle à leur droite les gouverne, ce qui licencie leur non-prononciation. Dans le cas où une voyelle flottante ne pourrait pas être gouvernée, il y aurait réparation phonologique par une opération de liage qui associerait la voyelle non gouvernée à la position vocalique du gabarit CV, ce qui provoquerait alors sa prononciation. Dans l'exemple qui nous intéresse, la voyelle *a* du mot *ami* gouverne le *chva* flottant de l'item de vocabulaire qui correspond au morphème du féminin, ce qui lui permet de ne pas avoir de réalisation phonétique. Ce fait s'avère standard dans la plupart des variantes du français⁷.

En ce qui concerne le féminin pluriel, le même processus que celui décrit ci-dessus concernant le *chva* flottant de l'item de vocabulaire qui correspond au morphème du féminin est à l'œuvre. Mais en plus, un /z/ flottant correspondant à *plur* est également inséré, ce qui a pour résultat la dérivation phonologique correcte [bɔnzami]. Je suppose

⁷ Cependant, un *chva* final est prononcé dans certaines variantes de français, pour marquer le féminin des adjectifs, notamment en Europe dans les variantes méridionales. Ceci pourrait être dû au fait que, dans ces variantes, le *chva* ne correspond pas à une voyelle flottante, mais plutôt à une voyelle liée à la position vocalique du gabarit CV de l'item de vocabulaire qui correspond au morphème d'accord du féminin en tout temps, et s'avérerait alors toujours prononcé.

(53) Masculin pluriel : [bõzami]



3.3.2 Les autres analyses doivent être rejetées

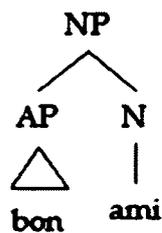
Nous allons maintenant constater, pourquoi les autres analyses syntaxiques doivent être rejetées, étant donné qu'elles sont incompatibles avec les données phonologiques observées en ce qui concerne la problématique au cœur de ce mémoire. Il sera exposé que les analyses qui impliquent que l'adjectif prénominal soit un AP complexe, soit en tant que complément, à la Kayne (1994), ou bien en tant qu'adjoint d'un NP, à la Bernstein (1991), Lamarche (1991) ou Valois (1991b, 1993, 2013), sont incompatibles avec les données phonologiques du français.

3.3.2.1 Adjectif prénominal en tant que spécifieur ou adjoint complexe

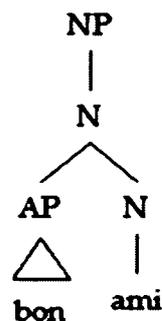
Considérons dans un premier temps la première option, soit celle de l'insertion d'un AP en tant que spécifieur ou adjoint complexe. Certains auteurs tels que Bernstein (1991), Lamarche (1991) et Valois (1991a, 2013) ont d'ailleurs argumenté dans ce sens en proposant que l'adjectif pourrait être inséré au sein d'un AP complexe inséré dans

la position de spécifieur du NP ou bien adjoint au NP⁸. Une proposition qui implique que l'adjectif soit un AP complexe inséré dans la position du spécifieur du NP ou bien adjoint au NP correspondrait aux structures syntaxiques représentées respectivement en (54) et en (55).

(54) Adjectif prénominal en tant que spécifieur complexe du NP



(55) Adjectif prénominal en tant qu'adjoint complexe du NP



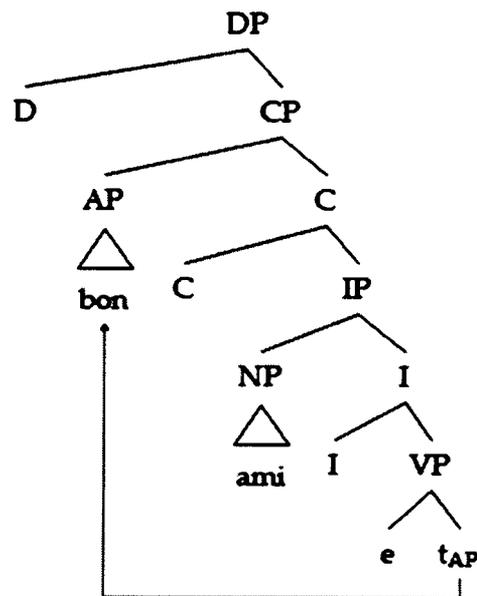
⁸ J'utilise la notation nP dans ma proposition afin de me conformer à la morphologie distribuée. Cependant, je garderai la notation NP dans les prochaines sections étant donné que les analyses que conteste n'utilisent pas la notation nP.

Si on suit Johnson (2004) et Uriagereka (1997), tout constituant syntaxique complexe, qu'il soit adjoint ou bien inséré en tant que spécifieur, doit avoir fait l'objet d'une interprétation phonologique dans un espace de computation parallèle avant son insertion. Ce simple fait vient invalider ces analyses pour une raison évidente. En effet, étant donné que *bon* a fait l'objet d'une interprétation phonologique avant son insertion dans une position de spécifieur ou son adjonction, la nasalisation de la voyelle serait alors automatique. Le fait que rien n'empêcherait la nasalisation de la voyelle de *bon* dans la phase parallèle avant son insertion dans une position de spécifieur ou son adjonction aurait pour résultat la computation phonologique finale incorrecte [bõnami]. Par conséquent, ce type d'analyse doit être rejeté, en ce qui concerne les adjectifs prénominaux en français, car elle est incompatible avec les données phonologiques observées, la computation phonologique correcte étant [bõnami].

3.3.2.2 Adjectif prénominal en tant que complément

Une raisonnement très semblable s'applique pour les propositions qui impliquent que l'adjectif prénominal du français soit un complément ayant fait l'objet d'un mouvement en position prénominale, par exemple celle de Kayne (1994) représentée en (56).

(56) AP en tant que complément à la Kayne (1994)



Cette analyse consiste en une structure syntaxique relativisée pour laquelle un DP domine un CP au sein duquel une relation de prédication verbale entre un sujet, un verbe de copule (*e* dans la représentation arborescente) et un prédicat est établie. Selon cette analyse, *ami* occuperait alors la position de spécifieur d'un IP en tant que sujet de la prédication tandis que *bon* occuperait la place de complément de la tête V en tant que prédicat. Ensuite, dans le cas de l'adjectif prénominal, l'ordre linéaire serait obtenu par le fait que le AP ferait l'objet d'un mouvement jusque dans la position de spécifieur du CP. Cette proposition doit cependant être rejetée, car elle impliquerait le même résultat phonologique incorrect que la proposition que nous avons étudiée à la section précédente qui implique que les adjectifs prénominaux du français soient des adjoints ou des spécifieurs complexes.

En effet, le AP complément de la tête V constitue une phase. Ce AP devrait alors avoir fait l'objet de sa propre interprétation phonologique avant son mouvement. Il n'y aurait par conséquent aucune raison qui expliquerait pourquoi *bon* n'aurait pas fait l'objet d'une opération phonologique de nasalisation avant son mouvement et ceci rendrait automatiquement la dérivation agrammaticale. En effet, la computation phonologique résultant du mouvement du AP aurait pour résultat la forme de surface incorrecte [bõnami]. De plus, même si le spécifieur s'avérait simple et faisait l'objet d'un mouvement en position prénominale, si on suit toujours Johnson (2004), l'opération de mouvement provoquerait une interprétation phonologique de ce dernier. Cette analyse doit alors elle aussi être rejetée, en ce qui concerne les adjectifs prénominaux du français, car elle est incompatible avec les données phonologiques qui sont observées.

3.3.3 Arguments indépendants de la phonologie

J'aimerais maintenant soulever le fait que la dérivation que je propose permet, en addition des arguments phonologiques, d'expliquer la fréquente idiomaticité des expressions qui impliquent un adjectif prénominal. L'adjectif prénominal ((57)(a)) étant inséré dans le domaine fonctionnel du nom, il se situe donc dans une relation au sein de laquelle il sera toujours dans la même phase quand ce dernier sera envoyé aux interfaces. Dans les termes de Cinque (2010), on peut en quelque sorte dire qu'il est « interne ». On peut citer de nombreux autres adjectifs prénominaux tels que *beau*, *gros*, *petit* et *grand* qui ont une forte tendance à créer des sens idiomatiques. D'ailleurs, certains adjectifs prénominaux dont *bon*, *beau*, *gros*, *petit* et *grand* sont difficilement grammaticaux en position postnominale en français moderne standard. Ces derniers,

lorsqu'un francophone désire les utiliser dans leur sens générique, ont d'ailleurs tendance à être insérés dans une clause relative. On peut citer comme exemple *un ami qui est bon, un ami qui est gros, un ami qui est petit et un ami qui est grand*. À l'inverse, si on suppose que les adjectifs postnominaux ((57)(b)) ont une syntaxe différente et qu'ils sont générés à l'extérieur du domaine fonctionnel du nom, possiblement dans une clause relative telle proposée par Cinque, on peut les considérer comme étant « externes ». Ces adjectifs externes auraient alors la possibilité de modifier le nom dans un sens générique, mais ne pourraient pas être impliqués dans des constructions idiomatiques. Je considère donc que nous nous trouvons en face d'un exemple d'allosémie contextuelle telle que théorisée par Marantz (2013). De fait, l'adjectif externe (postnominal) semble incapable d'attribuer un sens idiomatique tandis que l'adjectif interne (prénominal) le permet⁹.

(57) Relation sémantique des adjectifs prénominaux et postnominaux

(a) [ancien [ami]]

(b) [[ami] [ancien]]

On peut alors expliquer pourquoi certains adjectifs ont une interprétation sémantique différente selon le fait qu'ils soient prénominaux ou postnominaux. Par exemple,

⁹ On trouve, en français, des instances d'adjectifs postnominaux qui semblent attribuer une signification idiomatique d'un point de vue sémantique. On peut citer comme exemple *trou noir*. Cependant, je crois ici qu'on est en présence d'un mot composé, probablement une structure complexe au sein d'un nP. De fait, cette structure semble pleinement « lexicalisée » étant donné que, contrairement à des adjectifs prénominaux tels que *bon, beau, gros, petit, grand*, etc., l'adjectif *noir* n'est pas un modificateur productif dans la création d'expressions idiomatiques.

l'adjectif *ancien* n'a pas le même sens qu'il soit prénominal ou postnominal. En position prénominale ou « interne » ((57)(a)), *ancien ami* a le sens idiomatique d'un ami qui n'en est plus un. En revanche, l'expression *ami ancien* en position « externe » ((57)(b)) a un tout autre sens beaucoup plus générique qui implique que l'ami est ancien, comme tout objet ou toute personne peut s'avérer ancien. Dans le cas présent, l'interprétation serait que l'ami est vieux. Je conclus donc cette section en apportant cet argument sémantique qui peut, selon moi, soutenir mon analyse.

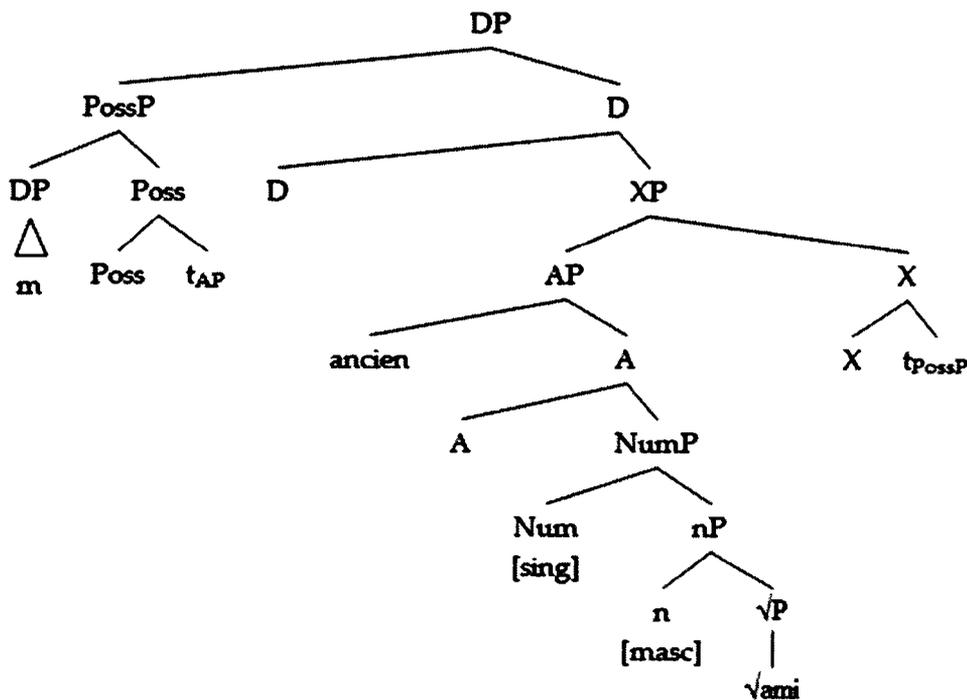
J'aimerais également apporter une preuve supplémentaire de nature syntaxique pour le fait que l'adjectif prénominal en français soit une racine simple insérée dans une position de spécifieur. De fait, en français, les adjectifs dérivés ne peuvent pas apparaître en position prénominale. Par exemple, bien qu'on puisse le voir en poésie ou en ancien français, l'expression **la métallique table*, en français moderne normal, n'est pas grammaticale. Cet adjectif dérivé d'un nom est évidemment complexe de nature et est interdit en position prénominale. On peut donc considérer ce fait comme une preuve pour le fait que les adjectifs prénominaux doivent être des racines simples, car, en français, un constituant syntaxique complexe n'est jamais inséré en tant que spécifieur d'un AP.

3.4 Dérivation combinée

J'aimerais maintenant offrir une dérivation combinée qui comporte à la fois le déterminant possessif *mon* et l'adjectif prénominal *ancien*, tous deux se terminant par une consonne nasale, et dont le résultat phonologique est [mɔ̃nāsjenami]. On peut

observer ici que, tel qu'attendu, la dernière voyelle de l'adjectif prénominal ne comporte aucune nasalisation tandis que la dernière voyelle du déterminant possessif en comporte une. Cette dérivation est représentée en (58).

(58) Dérivation combinée : mon ancien ami [mõnãsjenami]



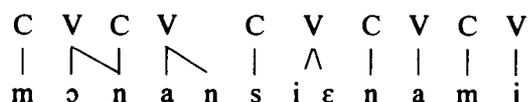
L'observation de cette dérivation combinée mène à deux constatations. Dans un premier temps, il est clair pourquoi l'adjectif prénominal ne voit jamais sa voyelle finale nasalisée. En effet, tel que je l'ai démontré auparavant, le fait que l'adjectif prénominal soit une racine simple insérée dans la position de spécifieur du AP est responsable du fait qu'il soit interprété en même temps que le nom. Pour cette raison,

il n'y a aucune nasalisation de la voyelle finale de cet adjectif, mais seulement une liaison de la consonne nasale flottante avec le mot suivant. On constate également un autre fait intéressant. Nous avons constaté que j'ai proposé que le XP, qui fait partie d'une phase postérieure, attire le domaine fonctionnel du nom en son spécifieur. Donc, étant donné que le AP fait partie du domaine fonctionnel du nom, l'adjectif prénominal se déplace avec le nom. Par conséquent, aucun mouvement ne sépare l'adjectif prénominal et le nom, ce qui vient d'autant plus expliquer pourquoi il n'y a jamais de nasalisation même si la dérivation syntaxique se complexifie. L'ordre linéaire entre l'adjectif et le nom reste alors toujours identique, même après l'interprétation phonologique des phases postérieures XP et DP. Il n'y a donc jamais de contexte phonologique propice à la nasalisation de la voyelle finale de l'adjectif prénominal.

Ensuite, dans un second temps, la dérivation combinée démontre très bien en quoi les mouvements du AP et du PossP (NumP et PossP pour la dérivation non combinée à la section 3.2) sont responsables de la computation phonologique qui implique une nasalisation de la voyelle de *mon* et une liaison. Dans l'exemple en (58), on peut constater que, d'abord, le AP *ancien ami* est sorti du PossP pour aller en position de spécifieur du XP, ce qui place *mon* dans un contexte où il peut voir sa voyelle finale se nasaliser étant donné que rien ne le succède. Ensuite, on constate que le mouvement du PossP en position de spécifieur du DP place maintenant le PossP linéairement à l'extrême gauche dans le DP. C'est à cet endroit que la consonne de liaison peut revenir parasiter la position consonantique vide du mot *ancien* situé directement à sa droite, et par le fait même rendre compte du phénomène de liaison. Dans le cas échéant, ceci se produit lorsque l'ordre linéaire *mon ancien ami* est obtenu. La computation phonologique s'avère donc exactement celle que j'ai proposée pour *mon ami* à la

section 3.2. Je ne vais donc pas en redonner tous les détails dans cette section, mais je vais tout de même offrir au lecteur la computation phonologique finale de la dérivation combinée en (59).

(59) Computation phonologique de la dérivation combinée : [mõnãsjenami]



On constate clairement, dans cet exemple, l'absence de nasalisation entre *ancien* et *ami* qui indique l'absence d'une frontière de phase, et, la nasalisation entre *mon* et *ancien* qui indique une frontière de phase. De manière analogue à ce que nous avons observé à la section 3.2, en ce qui concerne les déterminants possessifs, lors de la phase PossP, la nasalisation est causée par l'ordre linéaire inversé (*ancien ami mon*) lors de cette phase, ceci étant dû à l'attraction du AP (nP et son domaine fonctionnel) par le XP en son spécifieur. Le fait que le PossP ait été interprété une première fois avant son mouvement vers la position du spécifieur du DP et la nasalisation qui en découle constituent alors la frontière de phase qui est observée. En ce qui concerne l'adjectif prénominal, étant donné qu'il fait partie du domaine fonctionnel du nom, et par le fait même qu'il est syntaxiquement situé dans la même phase, l'ordre linéaire reste le même (*ancien ami*), et ceci est responsable du fait qu'il n'y a jamais de nasalisation. Il n'y a donc pas de frontière de phase. De plus, la dérivation que je propose implique l'ordre hiérarchique suivant [[mon] [ancien [ami]]] et, par le fait même, les hiérarchies [[mon] [ami]] et [ancien [ami]]. Ceci s'avère conforme avec l'observation de Kaye (1995) qu'il avait traitée en tant que morphologie analytique et non analytique à l'époque.

3.5 Conclusion

En ce qui a trait aux déterminants possessifs, j'ai démontré que la dérivation d'un DP qui implique un déterminant possessif doit être faite en minimum trois phases : la première phase étant la génération d'un NumP, la seconde celle d'un PossP et la dernière celle d'un DP. Nous avons également constaté qu'afin que la dérivation phonologique soit correcte, il est nécessaire que le NumP sorte du PossP par une opération de mouvement vers une position fonctionnelle plus haute dans la syntaxe du DP avant que le PossP ne soit phonologiquement interprété. Finalement, j'ai justifié pourquoi un mouvement du PossP vers les spécifieur du DP est nécessaire afin que le PossP puisse trouver sa position finale de spécifieur du DP lors de la dernière phase de la dérivation.

J'ai également exposé des arguments phonologiques pour ce mouvement. J'aimerais également rappeler que la dérivation que je propose viole la PIC dont il a été question au chapitre II. En effet, si la PIC était une véritable contrainte dans la computation linguistique, après la nasalisation de la voyelle *o* du déterminant possessif *mon*, la consonne nasale flottante qui a trouvé refuge dans la position vocalique ne serait plus accessible lors de futurs cycles phonologiques. De fait, la structure et la computation phonologique de *mon* s'avérant « figées » après la première interprétation phonologique, les phases suivantes n'auraient pas accès à la consonne nasale flottante de *mon* lors de leurs computations. Donc, il en résulterait que la computation phonologique finale serait [mõami] sans liaison. Je n'attribue pas cette violation de la PIC à une faiblesse de ma proposition. Je considère plutôt que ma proposition constitue

une preuve empirique supplémentaire contre la PIC, dans la lignée de Bošković (2007) et Newell (2017).

En ce qui concerne les adjectifs prénominaux, j'ai proposé qu'afin de tenir compte des données phonologiques du français, les adjectifs prénominaux doivent être générés en tant que spécifieur simple dans un AP faisant partie du domaine fonctionnel du nom. En effet, nous avons constaté que seule cette option permet d'élucider pourquoi la voyelle qui précède la consonne nasale flottante des adjectifs prénominaux ne se nasalise pas dans un contexte de liaison, contrairement aux déterminants possessifs. Étant donné qu'un adjectif ou un spécifieur complexe doit avoir fait l'objet d'une interprétation phonologique avant son insertion dans la structure syntaxique, il en découlerait que la nasalisation s'avérerait automatique et donc que ces analyses doivent être rejetées. De plus, nous avons constaté qu'une proposition qui impliquerait que l'adjectif prénominal soit un complément ayant fait l'objet d'un mouvement syntaxique en position prénominale doit également être rejetée. En effet, une telle analyse admettrait que le syntagme contenant cet adjectif soit interprété avant le nom, ce qui rendrait également la nasalisation automatique, et par le fait même la proposition invalide. J'ai également exposé des arguments indépendants de la phonologie pour soutenir ma proposition, notamment en ce qui concerne la sémantique avec l'allosémie des adjectifs en position prénominale et postnominale et, en ce qui concerne la syntaxe, avec l'impossibilité des adjectifs dérivés de se trouver en position prénominale en français.

CONCLUSION

Dans ce mémoire, j'ai d'abord initié le lecteur à une observation qui avait été faite au préalable par Tranel (1981), Prunet (1986) et Kaye (1995) en ce qui concerne la computation phonologique des phonèmes nasaux en contexte de liaison en français. Pour en faire un bref rappel, ces derniers ont constaté qu'en contexte de liaison, d'un point de vue phonologique, les adjectifs prénominaux ne se comportaient pas de la même façon que les déterminants possessifs. Tel que nous l'avons amplement constaté tout au long de ce mémoire, les adjectifs prénominaux et les déterminants possessifs qui se terminent par une consonne nasale ont en commun le fait que cette consonne nasale finale sert de liaison lorsqu'ils sont suivis par un mot qui débute par une voyelle. Cependant, la différence entre les deux se situe dans le fait que l'adjectif prénominal ne voit jamais la voyelle qui précède la consonne nasale finale nasalisée, tandis qu'en ce qui a trait aux déterminants possessifs, cette voyelle se voit toujours nasalisée.

Kaye a par la suite élaboré une hypothèse quant à l'explication phonologique de ce phénomène. Il a proposé que la différence entre les deux computations phonologiques se situait dans un premier temps dans le fait qu'en ce qui concerne les déterminants possessifs, la dérivation morphologique était analytique. En d'autres termes plus modernes, ceci voulait dire la dérivation était faite en deux phases. Le mot *mon* est pour une première fois phonologiquement interprété seul et la séquence linéaire complète *mon ami* est par la suite interprétée ensemble. Cette explication rendait alors compte du fait que la voyelle de *mon* pouvait se nasaliser. Dans un second temps, en ce qui a trait aux adjectifs prénominaux, Kaye a proposé que la dérivation morphologique

devait alors être non analytique, les deux mots étant interprétés dans la même phase, afin de rendre compte du fait que la nasalisation est absente.

Cependant, cette explication s'avère incomplète et n'explique qu'un seul côté de la médaille. Ce problème qui touche à l'interface entre la phonologie et la syntaxe ne peut pas se contenter d'une explication uniquement phonologique et se doit de trouver également une explication syntaxique cohérente pour rendre pleinement justice au phénomène. C'est donc pourquoi je me suis posé les questions de recherche et les hypothèses suivantes qui ont mené à l'écriture de ce mémoire :

(60) Rappel : questions de recherche

- (a) Quelle dérivation syntaxique cyclique peut être compatible avec l'analyse phonologique proposée par Kaye (1995) en ce qui concerne les déterminants possessifs du français?
- (b) Quelle dérivation syntaxique cyclique peut être compatible avec l'analyse phonologique proposée par Kaye (1995) en ce qui concerne les adjectifs prénominaux du français?

Mes hypothèses par rapport à ces deux questions de recherche sont les suivantes :

(61) Rappel : hypothèses

- (a) Un DP contenant un PossP ayant fait l'objet d'un mouvement en son spécifieur dérivé en au moins trois phases est nécessaire afin de rendre compte du fait qu'un

processus de nasalisation est à l'œuvre en ce qui concerne les déterminants possessifs en contexte de liaison en français.

- (b) L'adjectif prénominal doit être une racine simple insérée dans une position de spécifieur d'une projection AP dans le domaine fonctionnel du nom afin d'expliquer le fait qu'il n'y a pas de nasalisation de sa voyelle finale en contexte de liaison.
- (c) Des arguments indépendants de la phonologie, notamment en syntaxe et en sémantique soutiennent les deux hypothèses précédentes.

En ce qui a trait à ma première hypothèse, j'ai démontré, au chapitre III, qu'au moins trois cycles phonosyntaxiques pouvaient en effet rendre compte du fait que les déterminants possessifs voyaient leurs voyelles nasalisées et que ceci était compatible avec l'analyse phonologique précédemment établie par Kaye. J'ai également argumenté que le mouvement d'un NumP hors du PossP était essentiel afin de rendre compte du fait que la voyelle des déterminants possessifs se nasalisait. Ensuite, j'ai démontré qu'un autre mouvement du PossP vers la position de spécifieur du DP était nécessaire afin de rendre compte de la liaison combinée à la nasalisation. J'offre donc une réponse à ma première question de recherche dans cette explication.

En ce qui concerne ma seconde hypothèse, j'ai démontré que l'analyse phonologique de Kaye en un cycle était possible. De fait, ma proposition qui consiste en l'insertion de l'adjectif prénominal en tant que racine simple en position de spécifieur d'une projection AP dans le domaine fonctionnel du nom vient rendre compte du fait crucial

suivant, soit que la voyelle finale des adjectifs prénominaux ne peut jamais se nasaliser, car les adjectifs prénominaux sont toujours phonologiquement interprétés dans l'environnement syntaxique du nom. J'offre alors une réponse à ma seconde question de recherche à l'aide de cette analyse.

Finalement, en ce qui concerne ma troisième hypothèse, je considère effectivement que des arguments indépendants de mon argumentation phonologique, en syntaxe et en sémantique, viennent soutenir mes deux propositions. En effet, le fait que le déterminant possessif en français soit situé à l'extrême gauche du DP, suggère d'abord que le PossP se déplace vers la position du spécifieur du DP. De plus, nous avons également constaté que la non-prononciation de la tête D atteste que la position de son spécifieur est remplie, ce qui vient appuyer davantage l'hypothèse du mouvement du PossP vers le spécifieur du DP. De plus, ces mouvements de constituants syntaxiques sont similaires à ceux proposés par Leu pour les déterminants de l'allemand. Ces types de mouvements semblent alors également nécessaires en français pour rendre compte du problème phonologique au cœur de ce mémoire, en ce qui concerne ses déterminants possessifs. Le fait que ce type de mouvement pourrait également être à l'œuvre dans d'autres langues que le français pourrait alors constituer une preuve supplémentaire pour ces mouvements. En ce qui a trait aux adjectifs prénominaux, j'ai amené un argument sémantique, notamment en ce qui a trait à l'allosémie entre les adjectifs prénominaux et postnominaux et de la fréquence de l'idiomaticité des adjectifs prénominaux en soutien à la structure syntaxique que j'ai proposée. J'ai également apporté un argument syntaxique pour ma proposition en ce qui concerne les adjectifs prénominaux, soit que ces derniers, en français, ne peuvent en aucun cas être des adjectifs dérivés.

Mon mémoire concernant la nasalisation des déterminants possessifs et des adjectifs prénominaux en contexte de liaison en français est maintenant terminé. J'aimerais cependant le conclure en exposant des données phonologiques supplémentaires du français que je considère intéressantes. De fait, il existe d'autres mots appartenant à d'autres catégories grammaticales, en français, qui ont le même comportement phonologique que les déterminants possessifs. Par exemple, on peut observer en (62) que la préposition *en*, l'article indéfini *un* et le pronom clitique *en* voient tous les trois leur voyelle nasalisée et, de plus, leur consonne finale sert également de liaison.

(62) Autres contextes syntaxiques pour lesquels il y a liaison et nasalisation

(a) En Écosse. → [ãnekɔs]

(b) Un enfant. → [œnãfã]

(c) J'aimerais en avoir. → [ãnavwar]

Est-ce qu'on se trouve alors encore en présence d'instances de *remnant movements* analogues à celui que j'ai proposé pour les déterminants possessifs du français qui puissent expliquer ce comportement phonologique? Je laisse la question ouverte pour de futures recherches.

RÉFÉRENCES

- Abney, S. P. (1987). *The English noun phrase in its sentential aspect*. (Thèse doctorale, Massachusetts Institute of Technology).
- Baker, M. (1985). The mirror principle and morphosyntactic explanation. *Linguistic inquiry*, 16(3), 373-415.
- Bernstein, J. (1991). *Nominal Head Movement: Differences between French and Walloon*. Communication présentée à Going Romance.
- Bobaljik, J. D. (2008). Where's phi? Agreement as a post-syntactic operation. Dans M. van Koopen, P. Hendriks, F. Landsbergen, M. Poss & J. vander Wal (dir.), *Leiden working papers in linguistics 3.2* (p. 1-23). Lieden: Lieden University Center for Linguistics.
- Bošković, Ž. (2007). On the locality and motivation of Move and Agree: An even more minimal theory. *Linguistic inquiry*, 38(4), 589-644.
- Bošković, Ž. (2016). What is sent to spell-out is phases, not phasal complements. *Linguistica*, 56(1), 25.
- Charette, M. (1990). Licence to govern. *Phonology*, 7(01), 233-253.
- Charette, M. (1991). Conditions on phonological government. *Cambridge: CUP*.
- Charette, M. (2006). The end of the (Turkish) word. *SOAS Working Papers in Linguistics*, 14, 23-40.
- Chomsky, N. (1995). *The minimalist program*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- Chomsky, N. (1999). Derivation by phase. *MITWPL 18*.
- Chomsky, N. (2000). Minimalist inquiries: The framework. Dans R. Martin, D. Michaels & J. Uriagereka (dir.), *Step by step: Essays on minimalist syntax in honor of Howard Lasnik* (p. 89-155). Cambridge, Massachusetts: MIT Press.

- Chomsky, N. (2008). On phases. *Current Studies in Linguistics Series*, 45, 133.
- Cinque, G. (1999). *Adverbs and functional heads: A cross-linguistic perspective*. Oxford University Press on Demand.
- Cinque, G. (2010). *The syntax of adjectives: A comparative study*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- Davis, J. L. (2000). *French liaison: a case study of the syntax/phonology interface*. (Thèse doctorale, Indiana University).
- De Jong, D. (1990). The syntax-phonology interface and French liaison. *Linguistics*, 28(1), 57-88.
- De Jong, D. (1994). La sociophonologie de la liaison orléanaise. *French Generative Phonology: retrospective and perspectives*, 95-130.
- Den Besten, H. et Webelhuth, G. (1990). Stranding. Dans G. Grewendorf & W. Sternefeld (dir.), *Scrambling and barriers* (p. 77-92). Amsterdam: John Benjamins.
- Dobler, E., Newell, H., Piggott, G., Skinner, T., Sugimura, M. et Travis, L. (2009). *Narrow syntactic movement after spell-out*. Communication présentée à Minimalist Approaches to Syntactic Locality, Budapest.
- Embick, D. (2010). *Localism versus globalism in morphology and phonology*. MIT Press.
- Embick, D. (2014). Phase cycles, ϕ -cycles, and phonological (in) activity. *The form of structure, the structure of forms: essays in honor of Jean Lowenstamm*, 271-286.
- Embick, D. et Halle, M. (2005). On the status of stems in morphological theory. Dans T. Geerts, I. van Ginneken & H. Jacobs (dir.), *Romance Languages and*

Linguistic Theory 2003 : Selected Papers from 'Going Romance' 2003, Nijmegen, 20-22 November (Vol. 270, p. 37-62). Amsterdam: John Benjamins.

Embick, D. et Noyer, R. (1999). Locality in post-syntactic operations. *MIT working papers in linguistics*, 34(265-317).

Embick, D. et Noyer, R. (2007). Distributed morphology and the syntax/morphology interface. *The Oxford handbook of linguistic interfaces*, 289-324.

Encrevé, P. (1988). *La liaison avec et sans enchaînement*. Seuil.

Georgi, D. et Salzmann, M. (2011). DP-internal double agreement is not double Agree: Consequences of Agree-based case assignment within DP. *Lingua*, 121(14), 2069-2088.

Halle, M. et Marantz, A. (1993). Distributed morphology and the pieces of inflection. Dans K. Hale & S. J. Keyser (dir.), *The View from Building 20: Essays in Linguistics in honor of Sylvain Bromberg* (p. 111-176): MIT Press.

Halle, M. et Marantz, A. (1994). Some key features of Distributed Morphology. *MIT working papers in linguistics*, 21(275), 88.

Harley, H. et Noyer, R. (1999). Distributed morphology. *Glott international*, 4(4), 3-9.

Harris, J. (1990). Segmental complexity and phonological government. *Phonology*, 7(01), 255-300.

Johnson, K. (2004). Towards an etiology of adjunct islands. *Nordlyd*, 31(1).

Kaye, J. (1990). 'Coda'licensing. *Phonology*, 7(2), 301-330.

Kaye, J. (1995). Derivations and interfaces. *Frontiers of phonology: Atoms, structures, derivations*, 289-332.

- Kaye, J. (2000). A users' guide to government phonology. *Ms., University of Ulster.*
- Kaye, J. et Lowenstamm, J. (1984). De la syllabicit . *Forme sonore du langage*, 123, 59.
- Kaye, J., Lowenstamm, J. et Vergnaud, J.-R. (1985). The internal structure of phonological elements: a theory of charm and government. *Phonology*, 2(01), 305-328.
- Kaye, J., Lowenstamm, J. et Vergnaud, J.-R. (1990). Constituent structure and government in phonology. *Phonology*, 7(1), 193-231.
- Kayne, R. (1984). *Connectedness and binary branching*. Dordrecht: Foris Publications.
- Kayne, R. (1994). *The antisymmetry of syntax*. Cambridge, Massachusetts: Mit Press.
- Kayne, R. (1998). Overt vs. covert movements. *Syntax*, 1(2), 128-191.
- Kayne, R. (2000). *Parameters and universals (Chapitre 8)*. Oxford: Oxford University Press.
- Kayne, R. (2008). *Comparative Syntax and the Lexicon*. Communication pr sent e   Congr s Mondial de Linguistique Fran aise - CMLF'08, Paris.
- Kayne, R. (2016). The silence of heads. *Studies in Chinese linguistics*, 37, 1-37.
- Koopman, H. J. et Szabolcsi, A. (2000). *Verbal complexes*. MIT Press.
- Lamarche, J. (1991). *Against N-movement in the DP'*. Communication pr sent e   Going Romance.
- Leu, T. (2008). *The internal syntax of determiners*. (Th se doctorale, New York University).

- Leu, T. (2009). The internal syntax of jeder'every'. *Linguistic variation yearbook*, 9(1), 153-204.
- Leu, T. (2015). *The architecture of determiners*. New York, NY: Oxford University Press.
- Lowenstamm, J. (1996). CV as the only syllable type. *Current trends in phonology: Models and methods*, 2, 419-441.
- Lowenstamm, J. (2008). On little n, √, and the types of nouns. *Sounds of silence: Empty elements in syntax and phonology*, 105-144.
- Marantz, A. (1997). No escape from syntax: Don't try morphological analysis in the privacy of your own lexicon. *University of Pennsylvania working papers in linguistics*, 4(2), 14.
- Marantz, A. (2013). Locality domains for contextual allomorphy across the interfaces. *Distributed morphology today: Morphemes for morris halle*, 95-115.
- Newell, H. (2008). *Aspects of the morphology and phonology of phases*. (Thèse doctorale, McGill University).
- Newell, H. (2017). Nested Phase Interpretation and the PIC. Dans H. Newell, M. Noonan, G. Piggott & L. Travis (dir.), *The Structure of words at the interface* (p. 20-40): Oxford University Press.
- Newell, H. et Piggott, G. (2014). Interactions at the syntax–phonology interface: Evidence from Ojibwe. *Lingua*, 150, 332-362.
- Paradis, C. et Prunet, J.-F. (2000). Nasal vowels as two segments: Evidence from borrowings. *Language*, 324-357.
- Pollock, J.-Y. (1989). Verb movement, Universal Grammar, and the structure of IP. *Linguistic inquiry*, 20(3), 365-424.

- Prunet, J.-F. (1986). *Spreading and Locality Domains in Phonology*. (Thèse doctorale, McGill University, Montréal).
- Rizzi, L. (1997). The fine structure of the left periphery. *Elements of grammar*, 281-337.
- Roehrs, D. (2014). Possessives consist of heads and complements: Some notes. *IULC Working Papers*, 5(2).
- Scheer, T. (2004). *A lateral theory of phonology: What is CVCV, and why should it be?* Walter de Gruyter.
- Scheer, T. (2011). *A guide to morphosyntax-phonology interface theories: how extra-phonological information is treated in phonology since Trubetzkoy's Grenzsignale (chap. 7)*. Walter de Gruyter.
- Scheer, T. (2015). *Précis de structure syllabique. Accompagné d'un appareil critique*. ENS éditions.
- Scullen, M. E. (1994). *The prosodic morphology of French*. (Thèse doctorale, Indiana University, Bloomington).
- Simpson, A. (2001). Definiteness agreement and the Chinese DP. *Language and Linguistics*, 2(1), 125-156.
- Simpson, A. (2005). Classifiers and DP structure in Southeast Asia. *The Oxford handbook of comparative syntax*, 806-838.
- Svenonius, P. (2004). On the edge. *Peripheries*, 259-287.
- Szabolcsi, A. (1994). The noun phrase. Dans F. Kiefer & K. Kiss (dir.), *yntax and Semantics 27: The syntactic structure of Hungarian* (p. 179-274). San Diego: Academic Press.

- Tranel, B. (1981). *Concreteness in generative phonology: evidence from French*. Berkley: Univesity of California Press.
- Tranel, B. (1992). On suppletion and French liaison. *Romance languages and modern linguistic theory: Papers from the 20th Linguistic symposium on Romance languages (LRSL XX)*, 269-308.
- Tranel, B. (1995). French final consonants and nonlinear phonology. *Lingua*, 95(1), 131-167.
- Tranel, B. (1996). French liaison and elision revisited: A unified account within Optimality Theory. *Aspects of Romance linguistics*, 433-455.
- Uriagereka, J. (1997). Multiple spell-out. *Groninger Arbeiten zur germanistischen Linguistik*(40), 109-135.
- Valois, D. (1991a). *The internal structure of DP*. (Thèse doctorale, University of California at Los Angeles).
- Valois, D. (1991b). *The internal syntax of DP and adjective placement in French and English*. Communication présentée à Proceedings of NELS.
- Valois, D. (1993). The internal syntax of DP.
- Valois, D. (2013). *Adjective Order Within DP*. Ms. Université de Montréal. Récupéré de [http://arcaold.unive.it/bitstream/10278/3049/1/AdjectiveOrder\(Valois\).pdf](http://arcaold.unive.it/bitstream/10278/3049/1/AdjectiveOrder(Valois).pdf)